

23^{ème} FESTIVAL DES HEURES MUSICALES DE BIOT du 17 mai au 30 juin

**VIE COMMUNALE
ET INTERCOMMUNALE**
Lutte contre les inondations
Travaux RD4
Conseil Municipal de Mars
P4

CULTURE
Heures Musicales
Apéros Concert
Espace Multimédia
P13

**ENVIRONNEMENT
CADRE DE VIE**
Navette d'été
Carte blanche
P28



Chères Biotoises et Chers Biotois,

En cette période où le beau temps nous permet d'imaginer des activités et festivités en plein air sur un rythme accentué par rapport aux mois précédents, il est fréquent que j'attire votre attention sur les événements culturels qui marquent printemps et été à Biot.

Festival des Heures Musicales, Apéritifs musicaux, manifestation Culture en Place, journée autour du patrimoine de pays, exposition permanente des créateurs biotois ou des œuvres monumentales de Heidi Mélando dans le vieux village, Carte blanche donnée au Paysage durant le week-end de l'ascension. Rien ne manquera.

Et pourtant, ce n'est pas sur ces activités incontournables et d'une exceptionnelle qualité que je souhaite attirer aujourd'hui votre regard, mais sur la décision de votre Conseil municipal, à l'unanimité moins une voix, d'acquiescer par voie de préemption, à un prix approuvé par le Service des Domaines, la Poterie du Vieux Biot située à l'entrée du village, en face de l'école de la Calade Saint-Roch.

Ce lieu unique, élément essentiel du patrimoine et témoignage de l'histoire de notre village, correspondant sans doute à l'une des plus anciennes poteries intactes du département, si ce n'est la plus ancienne, présente plus de 900 mètres carrés avec un rez de chaussée facilement utilisable et deux étages à aménager. Les projets qui y seront développés évolueront sans doute au fil du temps car il s'agit bien d'en faire un lieu de vie, un lieu où la culture dans son sens le plus large et les initiatives représentatives de notre vie villageoise s'exprimeront avec, enfin, un cadre propice à leur accueil.

Votre Conseil Municipal a donc, lors de la discussion riche de sens qu'il a menée avant sa décision, insisté sur le fait que cet espace n'a pas vocation à être approprié par une affectation unique, mais, au contraire, être au fil du temps le reflet de notre village et en particulier, bien entendu, de sa «capacité d'imagination ».

Nous avons donc en mains une opportunité rare, qu'il nous faut tout d'abord consolider sur un plan administratif et financier, puis dont nous devons tirer toutes les conséquences et, en particulier, en mesurant l'impact de cette décision sur les autres projets communaux. Notre budget ne peut, en effet, supporter immédiatement le poids de tous les projets lourds concernant des équipements ou des locaux qu'il sera pourtant indispensable de réaliser progressivement, et les choix appropriés sont à mûrir afin de planifier tout ceci d'une façon réaliste.

Ces décisions à prendre afin de mettre au mieux cette « Vieille Poterie » au service de tous, sans perdre de vue le cap de tout ce qu'il nous reste à réaliser, le seront avec enthousiasme car notre village est ainsi entrain d'enrichir son Patrimoine et de s'ouvrir, avec vous tous, avec les associations, avec les initiatives municipales, vers de nouvelles possibilités et un renforcement de notre « vivre ensemble ».

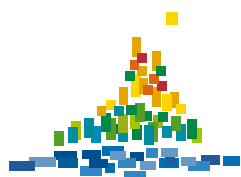
François-Xavier BOUCAND
Votre Maire

SOMMAIRE

SOMMAIRE



P28 Carte blanche au paysage



BIOT
TERRE D'IMAGINATION

BIOTinfos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et de la
rédaction
François-Xavier Boucand, Maire

Conception-rédaction
Service communication
Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
OPS2 / Service Communication

Impression
Graphic service

Photos
Service communication de Biot
N°ISNN : 1250-7415

Remerciements
Comité de relecture
Associations biotoises
Services municipaux

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

Lutte contre les inondations	4
Travaux RD4	4
Conseil municipal	6

TRIBUNE LIBRE	9
---------------	---

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Croix Rouge Française	10
Les sorties des séniors	11
Votre avis m'intéresse	11
Amicale des Anciens Combattants	11

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

Charlotte-Anaïs Dany	12
----------------------	----

CULTURE, ART, ARTISANAT

100% sur la création artistique/Bibliothèques	13
Printemps des Poètes	14
La vie du musée/Work Shop à la poterie provençale	15
Culture en place/Espace Multimédia	16
Calendrier de l'Avent/Les téléphones imaginent la vie	17
Exposition-concert/Une dame de cœur	18
23ème festival des Heures Musicales	19
Cinéma à l'espace des Arts/Apéros musicaux/Visiteurs du soir	20
Concerts de midi	21
Accueil des villes françaises de Sophia Antipolis	21

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Les arbres qui ont joué un rôle important pendant plusieurs siècles	22
---	----

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Centre de Loisirs	24
Rentrée 2006-2007 : inscriptions administratives	26
Ski	27

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Carte blanche au paysage	28
Envibus	30
Navette d'été/Patrimoine de pays	31

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

Fête du pain	32
Tout près de chez nous, des commerçants vous accueillent	33
Les nouveautés du marché	34
Association Nature Science et Traditions/Nouveau/Job	34
Notre village en zone piétonne/Accueil des Nouveaux habitants	35

SPORTS

Boule Amicale Biotoise/Dojo Biotois/Terpsichore	36
Brague Générations/Fête de la Randonnée	37

ETAT CIVIL

Passeport	38
-----------	----

CARNET

	38
--	----

MENUS DES ECOLES	39
------------------	----

INFOS PRATIQUES	40
-----------------	----

AGENDA, BLOC NOTES	42
--------------------	----

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS : CRÉATION D'UN BASSIN DE RÉTENTION AU VALLON DES COMBES

Après avoir réalisé différents travaux d'entretien, de curetage et d'aménagement du vallon Saint-Pierre et du vallon des Combes la municipalité, poursuit son engagement en faveur de la lutte contre les inondations.

Un marché d'appel d'offres vient d'être lancé afin de trouver l'entreprise qui sera chargée de réaliser un bassin de retenue des eaux pluviales au vallon des Combes.

Il s'agit de construire un bassin de rétention à ciel ouvert représentant un volume total de 15000

mètres cubes, constitué de trois sous-bassins à débordement en cascade, de capacité respective de 7500 mètres cubes, 4200 mètres cubes et 3300 mètres cubes.

Durée des travaux :
8 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle des travaux :
17 juillet 2006

Dominique Enselme
1ère Adjointe au Maire

RÉUNION PUBLIQUE

La municipalité vous informe qu'elle organise une réunion publique de présentation de l'expertise réalisée sur les vallons des combes et des horts à l'issue des crues des 8 et 9 septembre 2005.

Cette réunion se déroulera le 4 mai à 20H30 dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale (au rez de chaussée), en présence des élus et des techniciens de l'Office National des Forêts (ONF).

Elle permettra à chacun de prendre connaissance des choix cohérents qui doivent être retenus pour tous les riverains afin d'assurer le bon fonctionnement des vallons.

TRAVAUX : LE RD4 FAIT PEAU NEUVE

Il va falloir que les automobilistes s'arment de patience pendant la durée des travaux dédiés à la mise en sécurité du RD4.

Ces travaux d'une durée prévisionnelle de 3 semaines engendreront certes quelques nuisances, mais permettront aux Biotois et visiteurs de notre commune de bénéficier de conditions de circulation (automobile et piétons) plus sécurisée dans un cadre plus esthétique.

Le Conseil Général a programmé la réfection complète du revêtement de la chaussée de la route départementale 4, entre le carrefour de la Romaine et le Chemin Neuf. Ces travaux doivent être effectués **entre le 9 mai et le 30 juin prochain.**

Au programme : rénovation complète des canalisations vétustes, mise en sécurité des cheminements piétonniers, recueil des eaux pluviales, enfouissement des réseaux électriques, mise en place d'un tapis d'enrobé.



RD4: Une route empruntée par de nombreux piétons et automobilistes

REPLACEMENT DES CANALISATIONS VÉTUSTES

Au préalable, des travaux de renforcement de réseaux seront réalisés sur la RD4, pendant le mois de mai et jusqu'au 9 juin prochain.

Les concessionnaires qui doivent intervenir sont les suivants :

- EDF pour effectuer la pose de câbles HTA souterrains sur 600 mètres, sur la route de la mer

MISE EN SÉCURITÉ DES CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS

Afin de sécuriser les piétons, des ralentisseurs seront implantés, avant l'été, au droit des Tines, devant la mairie, devant l'immeuble des Oliviers (entre la mairie et le carrefour de Saint-Julien).



route de Valbonne

Un feu tricolore (à poussoir ou à commande) sera installé au droit de la zone commerciale des Migraniers. (Pose fin 2006 M.O SDEG).

Un feu tricolore sera implanté au carrefour des 4 chemins (pose fin 2006 M.O SDEG).

Les études portant sur les trottoirs reliant Saint-Julien à la Rue Saint-Sébastien sont réalisées, (travaux 2007) une extension est prévue jusqu'au Pôle Social.

entre le chemin des Combes et un peu au-delà du chemin des Cabots, en direction de la mer ;

- GDF pour le renforcement du réseau d'eau potable entre le chemin des Combes et le chemin des Cabots ;
- VEOLIA pour le renforcement du réseau d'eau potable entre le chemin des Combes et le chemin des Cabots.

Ces travaux seront coordonnés entre les différents concession-

naires concernés.

En outre, dans le cadre de l'aménagement pour la sécurisation de l'entrée de ville Nord, des travaux de renforcement du réseau d'eau potable seront également réalisés entre le 18 avril et le 9 mai prochain par VEOLIA sur la RD4, entre la rue Saint-Sébastien et le chemin de Saint-Julien. Un réseau des eaux pluviales, nécessaire à la bonne réalisation des trottoirs de l'entrée nord, sera intégré à ces travaux.



Carrefour des 4 chemins : un carrefour dangereux



zone commerciale des Migraniers : Faciliter l'accès aux commerces

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2006

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité à l'exception de quatre d'entre elles où un vote différent est indiqué en même temps que les raisons avancées par les conseillers concernés.

■ **Recrutement d'un agent chargé de suivre la réalisation des divers équipements en cours de travaux et à venir,** Centre Multi accueil de Saint-Philippe, Equipement Culturel et travaux de réaménagement des services.

■ **Action d'aide humanitaire.** En 2003, la commune de Biot s'est associée au projet d'une école à Sindara au Gabon par l'intermédiaire de l'association Edith Stein. Un technicien municipal, alors en formation, a été mis à disposition pendant 15 jours pour effectuer un travail d'investigation et cette mission a été financée pour un montant de 3300 euros.

Aujourd'hui, l'association Stein recherche des soutiens financiers pour ajouter deux classes primaires aux deux existantes et héberger en internat les enfants de familles isolées ou démunies. Ce projet représente un budget global de 80.000 euros. Le conseil a décidé de poursuivre son action en attribuant 5.000 euros, aide qui déclenchera la participation de la fondation Véolia.

Par ailleurs, un bilan a été fait sur l'action de l'Association « S.O.S Villages d'Enfants à laquelle, suite au tsunami, la commune de Biot avait accordé la somme de 10.000 €. Cette association qui crée des structures pour accueillir des fratries, déjà implantée au Sri Lanka, en Indonésie et en Inde a pu, de ce fait, être efficace plus rapidement. Elle a travaillé à la reconstruction de maisons et de nouveaux villages.

■ **Désignation de délégués.** Monsieur Gérard Corboli et Madame Jacqueline Coetsier ont été élus, à l'unanimité, pour siéger au Conseil d'Administration du Collège de l'Eganaude.

Monsieur Frank Pinier a été désigné, également à l'unanimité, au poste de délégué suppléant au Sictiam (Syndicat regroupant les compétences intercommunales en informatique), pour remplacer Mr. Serge Robillard indisponible en raison d'une trop grande charge professionnelle.

■ **Réforme de cinq véhicules** des services techniques, anciens et inaptes au service.

■ **Rénovation de façades** Dans le cadre de la politique de l'amélioration de l'habitat et de la mise en valeur du patrimoine bâti, la commune participe financièrement, avec le soutien de la Région, à la réfection des façades des immeubles et maisons du centre ancien. A ce titre, deux subventions ont été attribuées.



■ **Rénovation des devantures commerciales**

Le programme de la phase 2 du Fisac comprend une action « intitulée « Rénovation des devantures: les vitrines de Biot » ayant pour

objectif d'améliorer l'environnement urbain et d'accroître l'attractivité des commerces du village en soutenant financièrement une partie des travaux de devanture. Le conseil a approuvé, à l'unanimité, le cahier des charges des modalités de la procédure et a autorisé Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au versement des aides.

■ **Avenants aux marchés de travaux.**

Pour le cimetière de la Rine, des adaptations du marché ont été nécessaires et entraînent une augmentation de 17.780 euros soit 3,82 %. D'autre part, une prolongation des délais d'exécution a été approuvée en raison des intempéries.

Les travaux de restructuration de la cuisine de l'école Saint Roch ont fait également l'objet d'un avenant portant sur l'augmentation des honoraires pour un montant de 4.254,25 euros.

■ **Avenant à la convention qui nous lie à l'Établissement Public foncier Régional** pour prolonger de trois ans de la durée du portage, par ce dernier, d'un terrain destiné à recevoir des logements pour actifs chemin Saint Julien.

■ **« Point d'appui relais information et accompagnement »** tel est le label accordé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports au Service Jeunes de notre commune. Ce « point d'appui relais » s'engage à assurer gratuitement l'accompagnement des jeunes, en particulier dans le cadre des programmes « Envie d'agir » et « Programme Européen Jeunesse », à faire émerger, élaborer et mettre en oeuvre les projets des jeunes, mais aussi à utiliser les outils d'informations spécifiques procurés par la direction départementale de la jeunesse et des sports.

■ Attributions des subventions aux associations

L'enveloppe générale des subventions a été votée en décembre. L'affectation des sommes entre diverses associations a été approuvée à l'unanimité. (M. G. Anastile, concerné par diverses associations, n'a pas participé au vote).

■ Dégrèvements de la redevance d'assainissement

Le Conseil a décidé en 2004 d'accorder un dégrèvement plafonné à 1000 m3 de la taxe d'assainissement lors de fuites importantes constatées chez les utilisateurs. Dans ce cadre, une quinzaine de dégrèvements ont été acceptés. Monsieur Sartor s'est abstenu n'approuvant pas l'aide apportée à une importante structure.

■ Promotion de l'exposition « 100 % regard sur la création artistique »

La commune souhaite organiser un voyage de presse afin d'assurer la promotion de cet événement et accueillir une journaliste de la rédaction de la revue « Métiers d'Art ». Le conseil a adopté un budget de 200 euros pour cet accueil.



■ Bassin de retenue des eaux pluviales du vallon des Combes

Le bureau d'études a tenu à revoir ses préconisations en matière de réalisation des berges. La consultation des entreprises sera donc effectuée en conséquence.

De plus, après concertation avec le bureau d'étude Safège Environnement, maître d'œuvre du projet, des variantes techniques concernant en particulier les berges du bassin pourraient être susceptibles d'entraîner des économies.

Pour permettre la prise en compte éventuelle de solutions alternatives, la procédure du marché négocié a été adoptée à l'unanimité. Elle est la mieux adaptée car elle autorise l'ouverture d'échanges et de négociations techniques et financières.

Les membres de la commission d'appel d'offres seront invités à participer aux négociations avec les entreprises.

■ Modification du budget principal de la commune

Le budget 2006 est complété par des crédits nouveaux. Le Conseil a ainsi pris acte de l'attribution à la commune de nouvelles subventions provenant de l'Etat, de la Caisse d'Allocations Familiales, du Département et de la Région, pour un montant total de 529.403 euros ainsi que de recettes fiscales complémentaires. Le total de ces ressources se monte à 729.290 euros et a été placé en investissement et remboursement d'emprunts.

■ Le produit des amendes relatives à la circulation routière

est réparti entre les communes de moins de 10 000 habitants et la somme allouée par le conseil général sera affecté aux travaux de voirie.

■ Acquisition d'unité foncière aux Soulières.

Pour répondre au déficit de logements pour actifs sur le territoire communal, promouvoir la mixité sociale et veiller à une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre, le conseil municipal a approuvé, en 2004, le Plan Local d'Habitat, élaboré par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Dans cet objectif, la Ville de Biot envisage d'acquérir, aux Soulières, 15.245 m2 permettant de construire environ 2.000 m2 pour un montant de 1.100.000 euros.

Ce terrain serait immédiatement revendu à la CASA ce qui représenterait une opération blanche étant bien précisé que la CASA prendrait en charge, le cas échéant, toutes les charges financières venant s'ajouter au prix d'achat.

L'ensemble du Conseil, à l'exception de Messieurs G. Anastile et Y. Duranton, autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cette acquisition.

■ Acquisition de la Poterie du vieux Biot

La Poterie du Vieux Biot, site particulièrement remarquable par sa valeur patrimoniale et sa situation privilégiée à l'entrée du village, peut être préemptée par la commune.

Le Conseil a considéré que la possibilité de l'acquérir représente une opportunité unique d'enrichir le patrimoine communal et de disposer de la possibilité de créer un équipement collectif permettant de positionner une offre culturelle et une animation publique tout au long de l'année.

Le montant de cette acquisition est de 2.500.000 euros (2 350 000 + 150 000 de frais d'agence) et se trouve validé par le service des domaines.

Le Conseil Général sera sollicité pour une subvention de 228 700 euros, la CASA pour un montant de 20 % ainsi que la Région au titre du Patrimoine. Ce nouvel engagement financier entraînera, bien évidemment, des réajustements des projets en cours ou futurs.

A Monsieur Anastile qui trouve que cette somme importante serait plus utile pour résoudre les problèmes de parking, Monsieur le Maire a précisé que les deux investissements, poterie et parkings, sont indispensables et complémentaires.

En effet, les acquisitions foncières étant faites pour les futurs parkings des Bachettes, la commune recherche actuellement des fonds non communaux pour leur construction et leur gestion.

Sur un autre lieu, les parkings du stade sont chers mais subventionnables. L'état a accordé un financement de 2,5 %, ce qui n'a aucun sens et a conduit aussitôt la commune à faire appel avec le soutien efficace de la CCI et du



NOUVELLES SUBVENTIONS ACCORDÉES

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Arezzo	8 000,00 €
Club micro informatique	500,00 €
Jazz en Milieu Scolaire et Universitaire (JMSU)	1 500,00 €
Maison de l'Artisanat et des Métiers d'Arts Biotois	12 000,00€
Le Petit Atelier	2 150,00 €
Photo Ciné Club Biotois	4 000,00 €

ASSOCIATIONS POUR LES JEUNES

Scouts de France	600,00 €
------------------	----------

ASSOCIATIONS SPORTIVES

B.A.C. section Fitness	1 700,00 €
Club Sports d'Auron	500,00 €
Cycl'hop	300,00 €
EPUNSA	300,00 €
Tir Club d'Antibes	300,00 €

ASSOCIATIONS À BUT SOCIAL

Animation Loisirs à l'Hôpital	350,00 €
Association Biotoise des donateurs de sang bénévoles	2 000,00 €
Association pour l'enseignement aux enfants malades (aeem)	160,00 €
Associations des Paralysés de France	1 200,00 €
AVIE	7 000,00 €
Chrétien Antibes Solidarité	1 200,00 €
Coup de pouce	1 000,00 €
Croix Rouge Française	4 000,00 €
Ecole Chiens Guides d'aveugles de Biot - Union des aveugles et déficients visuels	5 000,00 €
Secours Populaire	1 000,00 €
Tout Petit à Petit	300,00 €
Touche pas à mon corps	300,00 €

ASSOCIATIONS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT

Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement du cadre de Vie	230,00 €
ACDJM	1 000,00 €
CEEP Antenne des Alpes Maritimes	350,00 €
Les Amis de la Gaule	250,00 €
SPA dispensaire le Cannet	500,00 €
«Refuge l'Espoir» S.P.A. Grasse	500,00 €
Société de chasse Biot-Antibes	500,00 €

AMICALES

Accueil des Villes Françaises (A.V.F.)	1 200,00 €
Amicale Biotoise des anciens combattants	400,00 €
Les amis du jumelage	4 000,00 €
Vivre à Saint Philippe	1 300,00 €

ASSOCIATIONS RELIÉES AU PERSONNEL MUNICIPAL

Union Locale des Syndicats d'Antibes et sa région	400,00 €
---	----------

ASSOCIATIONS LIÉES À LA SÉCURITÉ ET À LA PRÉVENTION

Association sociale et sportive des sapeurs pompiers de Biot	2 500,00 €
La Prévention Routière	200,00 €

Préfet. Avec les financements départementaux et régionaux, on peut espérer un montant de subvention de l'ordre de 40% à 50 % .

Par ailleurs, des discussions sont en cours avec la ville de Bagneux qui pourrait être vendeur du terrain inutilisé situé près du stade, ce qui conduirait à des possibilités de parking peu onéreuses.

L'ensemble du Conseil, à l'exception de G. Anastile qui vote contre, se prononce pour l'acquisition de la Poterie du Vieux Biot et, par suite logique, pour la recherche de financement.

■ Interventions hors conseil :

- Madame Enselme, première adjointe, a présenté le cadre de travail du Plan de Prévention des Risques Incendies et des Feux de Forêts (P.P.R.I.F.F.), élaboré par le SDIS et la direction de l'Agriculture, qui conduit à des difficultés d'attribution de permis de construire dans la commune. Une information auprès de l'ensemble des habitants sera effectuée dès que possible.

- Enfin, Monsieur J. Lechaczinsky, Président de l'Association de Sauvagegarde et de Lutte contre les Inondations de la Brague (ASLIB) a manifesté sa très forte inquiétude et attiré l'attention des conseillers sur les problèmes graves rencontrés par les personnes touchées lors des inondations. Il a souligné la lenteur des démarches entreprises par la municipalité pour aboutir au lancement de travaux significatifs.

Le Maire a rappelé que la municipalité considérait comme prioritaire la lutte contre les inondations. Le lancement de la consultation des entreprises pour réaliser les bassins de rétention du vallon des Combes en est une nouvelle preuve, que des travaux ont été déjà réalisés (raquette du plan et vallon des Prés Saint Pierre, ce qui avait mis ce quartier à l'écart des crues du 9 septembre 2005) et la question de la sortie du Vallon des Horts progresse en relation avec la Ville d'Antibes sur laquelle les travaux devaient être menés à bien.

TRIBUNE LIBRE

LA DETTE GROSSIT ! DANGER !



Au dernier conseil municipal du mois de mars, c'est une dépense de 2.500.000 € (2.350.000 € + 150.000 € d'honoraires d'agence) qui vient d'être votée pour l'acquisition par voie de préemption de la Poterie du Vieux Biot, située à l'entrée du village. La valeur de la propriété a été estimée par les services fiscaux à 2.142.000 €. Pourquoi devons nous la payer 200.000 € de plus ?

Une fois encore, la commune va devoir emprunter une somme énorme qui aura pour effet de grossir l'encours de la dette, et l'amener à plus de 9.900.000 €.

La moyenne d'endettement des communes de même strate démographique est de 3.748.574 € (dernières statistiques connues). Notre commune est endettée presque 3 fois plus que les autres.

Quand on sait que ce bâtiment est vétuste et qu'il faudra englober encore plusieurs centaines de milliers d'euros de travaux pour le rendre utilisable et accessible au public, et ceci à des fins culturelles, je pose une nouvelle fois la question à Monsieur le Maire et à son équipe, ne pensez vous pas que l'on puisse faire une meilleure utilisation de l'argent public ?

A chacun ses priorités...

A méditer.

Christian Tekielski
Conseiller Municipal
d'opposition (UMP)

Contact : 06 03 94 73 80
tekielski@yahoo.fr

LA RÉPONSE DE MONSIEUR LE MAIRE

Interpellé par la déclaration ci-dessus, je dois avouer mon étonnement sachant que le Conseiller concerné a approuvé, en commission d'urbanisme, le fait de préempter ce bâtiment unique, puis n'est venu ni à la commission des finances qui a ensuite également donné un avis favorable, ni au Conseil Municipal où il n'était même pas représenté et où toutes les questions posées ont naturellement donné lieu à des réponses et à des échanges constructifs.

Sur le fond, il est évident d'une part, que notre commune n'a pu acheter ce bâtiment qu'à un prix accepté par le Service des Domaines et que, d'autre part, l'on peut faire dire aux chiffres tout ce que l'on veut. Ainsi un indicateur d'endettement par habitant donnerait un résultat beaucoup moins polémique. Nous y reviendrons donc dans les articles que Biot Infos consacre régulièrement à nos finances communales.

François-Xavier Boucand

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

CROIX ROUGE FRANCAISE : QUÊTE DES 20 ET 21 MAI



“ Comme chaque année, la délégation de Sophia Biot Valbonne vous demande de réserver un accueil favorable à tous les bénévoles qui se présenteront sur la voie publique. Tendre un tronc n'est pas toujours un geste facile, quand bien même les quêteurs sont motivés par le sentiment d'être utiles. Cette année les quêteurs se constitueront en équipes et les deux équipes les plus performantes seront récompensées par des lots offerts par les commerçants et les artistes de notre aire géographique.

Statutairement, le produit de ces journées doit être utilisé localement :

- en priorité, pour venir en aide aux personnes en situation difficile
- ensuite, pour le remplacement du matériel de formation au secourisme
- enfin, à l'aménagement des locaux

Nous préparons notre transfert dans un nouveau local 11 rue du Portugon, au lieu du 4 bis, ce qui occasionnera des frais ; par ailleurs, l'office de l'habitat de Cannes et de la rive droite du Var devrait mettre à notre disposition un autre local pour permettre à l'antenne de Garbejaire de fonctionner dans de meilleures conditions.

Par cet article, nous tenons aussi à vous présenter le bilan des activités du trimestre qui vient de se terminer.

- 29 personnes ont reçu une aide alimentaire et/ou vestimentaire et/ou financière (sous forme de dons ou de prêts)
- 22 autres ont suivi une formation aux premiers secours et obtenu le diplôme correspondant ; nous avons de nouvelles inscriptions pour la même formation qui sera organisée avant la fin du 2ème trimestre.

Par ailleurs, dans les mois de mai et juin, plus de 170 élèves du Collège du Collet d'Arbusson vont bénéficier d'une initiation aux premiers secours.

Les dons en nature sont reçus avec gratitude mais nous rappelons, par respect pour les bénéficiaires, que les vêtements doivent être propres, le matériel en état de fonctionnement. ”

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE AU

- **04 93 65 74 70** pour toute demande d'aide ainsi que pour les propositions de bénévolat et les dons
- **06 71 19 95 98** pour une demande de formation aux premiers secours.

Merci d'avance d'être généreux les 20 et 21 mai.

LES SORTIES DES SENIORS

Vendredi 19 mai 2006 : Déjeuner de Printemps

Les seniors biotois âgés de 65 ans et plus, sont conviés à la traditionnelle rencontre de printemps proposant un déjeuner suivi d'un après midi récréatif. Les personnes intéressées pourront retirer leur carton d'invitation auprès du CCAS en matinée des mardi, jeudi et vendredi, munies d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Possibilité de transport sur inscription.



Jeudi 08 juin 2006 : St Martin Vésubie le parc aux loups

Journée de détente dans la vallée de la Vésubie : temps libre dans le village de St Martin Vésubie ; en fin de matinée, déjeuner libre sur les bords du lac du Boréon (pique nique ou restaurant) ; possibilité de visiter le parc aux loups en après-midi (entrée 7€/adulte en groupe de 20 pers ou 9€ en individuel)

Participation pour le transport : 8€ par personne.

Jeudi 22 juin 06 : « Sur les traces du légendaire Gaspard de Besse »

Une journée à la campagne près de Brignoles où vous sera proposé un copieux petit déjeuner campagnard avec charcuteries et fromages ; puis, circuit pédestre commenté à la découverte de ruines... Dégustation de différents vins du domaine ; repas méchoui à l'ombre des arbres ; en après-midi, un animateur vous racontera l'histoire légendaire de Gaspard de Besse qui serait venu

se cacher dans cette propriété et y aurait dissimulé un butin ...

Puis, possibilité de faire un tour en charrette.

50 €/personne base 40 personnes.

En fin septembre: Voyage de 6 jours dans le Périgord

Découverte des richesses de cette région sur les plans paysager, gastronomique et historique.

Les visites programmées : la vallée de l'Ouyse, le moulin de Cougnaguet, Sarlat, les villages de La Roque Gageac et Cardaillac (fort médiéval et musée), le gouffre de Padirac, Rocamadour, Collonges la Rouge, la grotte de Lascaux II et les cabanes du Breuil construites en pierres sèches...

558 € base 30-35 pers TTC. Possibilité de tarifs dégressifs suivant ressources.

Inscriptions :
mardi matin, jeudi matin, vendredi
matin au CCAS 04 92 91 59 70.

VOTRE AVIS M'INTÉRESSE.....

“ Une association pourrait voir le jour. Son objectif serait de créer un lieu de vie et de rencontre intergénérationnel. Mais encore, faire en sorte que jeunes et moins jeunes, se côtoient et par le biais d'échanges d'expériences et de parrainage, s'enrichissent et s'entraident. En partenariat avec des professionnels, je voudrais mettre en place un lieu de création et d'activités sous forme d'ateliers, de conférences culturelles et de discussion, mais aussi un lieu d'expérimentation, de formation....

Si sortir de l'isolement, avoir un but, vous informer, aider... vous intéresse ou si, tout simplement, vous souhaitez participer à cette aventure, contactez-moi au 06 82 64 08 56 ou par mail envoyé à stour@wanadoo.fr. ”

AMICALE BIOTOISE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE - PRISONNIERS DE GUERRE

“ L'assemblée générale a eu lieu le 26 mars 2006. Le président a donné le rapport d'activités qui a été approuvé, Honoré Petit a eu quitus pour le bilan financier. Le bureau a été renouvelé et salua l'entrée de Madame Rita Barilari au poste de trésorière adjointe. Monsieur Philippe Mouradian clôtura la séance par des paroles encourageantes et le soutien municipal. Le pot de l'amitié a été pris au cercle républicain. ”

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

Charlotte-Anaïs Dany ouvre en ce mois de mai son entreprise de production et vente de céramique. « L'atelier » vous attend au 7, calade du cimetière. Des cours et initiations au travail de la Terre seront mis en place.

Ouverture l'après midi ou sur rendez-vous au :
06 23 38 21 72



CULTURE, ART, ARTISANAT

100% REGARD SUR LA
CRÉATION ARTISTIQUE À BIOT

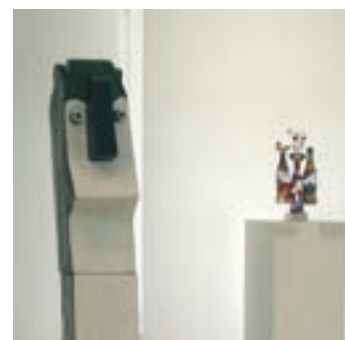


Plus d'un millier de visiteurs sont venus visiter le premier volet de l'exposition «100 % regard sur la création artistique à Biot».

Le deuxième volet de cette exposition, débutera le 5 mai jusqu'au 20 juin, à l'Office de Tourisme. L'exposition « 100 %» représente un moment unique pour découvrir ou redécouvrir les artistes biotois et la richesse de leur création, alors n'hésitez pas à venir admirer des œuvres uniques de Biot, du 5 mai au 20 juin 2006.

VERNISSAGE «PRÉSENT» :
VENDREDI 5 MAI À 18H
 Office de Tourisme de Biot
 Rue Saint Sébastien,
 Biot Village

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h / Samedi, dimanche et jours fériés de 14h



L'AGENDA DES BIBLIOTHÈQUES

CONTES MÉDITERRANÉENS
 (VOIR MANIFESTATION CARTE
 BLANCHE AU PAYSAGE)

BIBLIOTHÈQUE GEORGE SAND
 avec le Service Jeunesse

Atelier BD ados
 de 14h à 18h
 les Samedi 6, 13 et 20 mai

BIBLIOTHÈQUE GEORGE SAND
Atelier d'illustration adultes
 de 20h à 23h
 les Mardis 2 mai et 16 mai

BIBLIOTHÈQUE GEORGE SAND
Atelier d'écriture adultes
 de 15h à 17h
 le samedi 20 mai

BIBLIOTHÈQUE ST EXUPÉRY
Comité de lecture
 ouvert à tous,
 de 10h30 à 12h00
 le samedi 3 juin

Les bibliothèques seront ouvertes
 aux heures habituelles durant les
 vacances de Pâques.

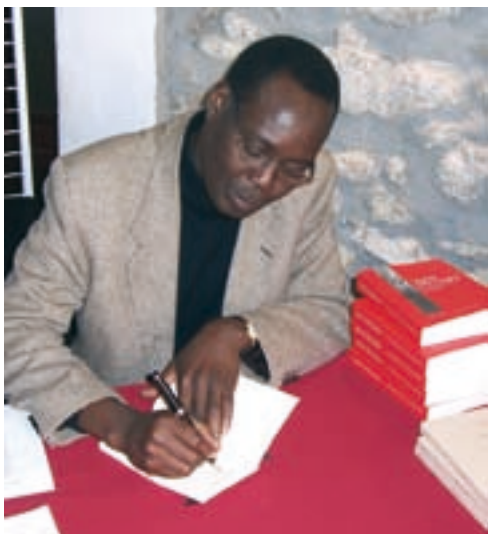
PRINTEMPS DES POÈTES

DU 4 AU 26 MARS

Un printemps des poètes réussi, sous les signes de l'humour, de la créativité et de la francophonie..., en voici quelques images...



Brigade d'intervention poétique dans les écoles de Biot avec les comédiens de la Cie de l'Arpette.



Rencontre avec NIMROD autour de la Francophonie et plus particulièrement Léopold Sédar Senghor.



Exposition Léopold Sedar Senghor.



Mur d'expression libre pour tous



Exposition de livres singuliers, réalisés par les élèves de l'École E. Olivari (BCD)



Atelier d'illustration et de poésie pour les enfants, animé par Olivier André.

Et aussi le concours de poésie...
Nous rappelons à tous les passionnés de poésie que le concours d'écriture poétique est ouvert jusqu'au 26 mai.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

LE MUSÉE EXPOSE MARTINE POLISSET

Le vernissage de l'exposition de Martine Polisset a eu lieu dans une ambiance et une douceur printanières, en présence du Maire, de plusieurs adjoints et conseillers municipaux. De nombreux amis du Musée et amis personnels de l'artiste sont venus admirer cette nouvelle exposition qui succède à celle de Jean Paul van Lith. Martine Polisset, formée à la prestigieuse « Ecole des Métiers d'Art » de Paris, maîtrise parfaitement la technique du colombin et des émaux. Pendant toute la saison estivale, fruits, coquillages, coraux et autres formes rondes offriront leur esthétique à l'admiration des Botois et touristes.

Simone Guérin, romancière et conteuse, devait faire revivre la grande et les petites histoires de la Provence mais, pour raison de santé, cette conférence a été annulée. Elle a été remplacée par celle du Père V- P- Toccoli, érudit et orateur de talent. Le sujet de cette conférence, la « Palerme arabo-normande », a été l'objet d'une récente émission culturelle télévisée.

Le 13 mai, Germaine-Pierre Leclerc nous emmènera à Montalto Ligure et Taggia pour une journée consacrée aux retables de Bréa. Le succès de nos sorties qui allient culture, amitié et...gastronomie, nous encourage à poursuivre et améliorer cette activité.

Le 20 mai, lors de la « Nuit des Musées », nos portes seront ouver-



Renseignement Musée d'Histoire et de Céramique Botoises : 04 93 65 54 54

WORK SHOP À LA POTERIE PROVENCALE

Les 2, 3 et 4 mai : la Poterie Provençale renouvelle l'expérience d'accueillir des étudiants en work shop. Après les étudiants des Beaux Arts de Limoges, Annecy, Saint Etienne, Toulon, Marseille, ...

René Augé-Laribé accueille une quinzaine de jeunes artistes de l'école des Beaux Arts de Monaco.

Cette collaboration entreprise en partenariat avec Daphné Conyan, professeur de poterie et designer, a pour objectif de réaliser des objets pour habiller des espaces.

Pour René Augé-Laribé, les work shop représentent une ouverture essentielle « pour aller plus loin dans les techniques, expérimenter de nouvelles formes ou de nouvelles utilités de l'objet ».





CULTURE EN PLACE : LA CULTURE DANS TOUS SES ETATS !

Pour la troisième année consécutive, les services culturels de notre commune (espace des arts, bibliothèques, espace multimédia, service jeunesse) vous donnent rendez-vous autour de la culture. Danse, musique, théâtre, arts plastiques, bande dessinée, multimédia...

« Culture en Place » révélera une pépinière de talents et une programmation à savourer de place en place au cœur du village. Culture en place, Biot Village (place de l'Eglise et place aux Arcades) samedi 10 juin de 10h à 17h.

Renseignements au
04 92 91 55 95.



L'ESPACE MULTIMÉDIA



L'Espace Multimédia a ouvert ses portes il y a deux ans. Ce lieu accueille un large public d'initiés, ou de non-initiés, proposant de nombreux logiciels pour

mieux maîtriser l'outil informatique. Des logiciels bureautiques, de retouches d'images, de loisirs mais aussi un scanner, des imprimantes et la possibilité de graver vos fichiers sur Cd ou Dvd, sont à la disposition du public.

Voici quelques conseils et astuces préparés par les animateurs:

Qui ne s'est jamais trouvé limité par la taille d'une pièce jointe et dans l'impossibilité de l'envoyer ? Les boîtes mails proposent d'envoyer généralement 10Mo maximum. De votre côté, vous souhaitez envoyer un fichier plus volumineux ?

La solution se trouve sur <http://www.yousendit.com>

En effet, grâce à ce site vous pouvez envoyer des pièces jointes jusqu'à 1Go (1000Mo) !

- 1 » vous choisissez le destinataire,
- 2 » vous cliquez sur parcourir et allez chercher votre fichier à envoyer
- 3 » vous cliquez sur «sent it». Le seul défaut que l'on puisse trouver à ce service c'est qu'il soit en anglais.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

- 04 93 74 58 69
- espacemultimedia@biot.fr

Musique Assistée par Ordinateur

Un petit rappel concernant la musique assistée par ordinateur. Le logiciel « **AUDACITY** » est en téléchargement gratuit. Multifonction, il vous permet de travailler sur le mixage audio, de retoucher et d'améliorer tous vos fichiers audio.

En téléchargement sur www.clubic.com/telecharger-fiche10372-audacity.html

Calendrier culturel en ligne

Vous voulez préparer une soirée, une sortie ou tout simplement vous informer sur l'actualité culturelle de la région ? Connectez vous sur le site de l'ADEM (délégation départementale musique, danse et spectacle vivant) et consultez le calendrier des spectacles de danse, des concerts de musique et des pièces de théâtre.

www.adem06.com

CALENDRIER DE L'AVENT : DES FENÊTRES POUR DÉCOUVRIR DES ŒUVRES UNIQUES

Le service culturel de la commune prépare la version 2006 du Calendrier de l'Avent et lance un appel aux habitants du village qui seraient désireux de prêter l'une de leur fenêtre pour y accrocher une œuvre durant la durée de la manifestation.

Le Calendrier de l'Avent se déroulera du 1er au 24 décembre et les œuvres dévoilées à l'occasion de cette manifestation seront exposées jusqu'à mi janvier.

Grâce à la participation des villageois, le Calendrier ouvre 24 fenêtres au cœur du village pour le plus grand plaisir de tous. Cependant, nous recherchons de nouvelles fenêtres pour enrichir et varier le parcours.

LES TÉLÉPHONES IMAGINENT LA VIE

Depuis le 1er Avril a débuté, à l'espace multimédia, une campagne auprès du grand public qui utilise la téléphonie mobile. Elle a pour but la collecte des téléphones portables personnels hors d'usage.

Ce projet, initié en collaboration avec l'artiste grassois Tassou, s'inscrit dans la dimension culturelle que les élus et le Pôle Communication, Culture, Jeunesse souhaitent donner aux activités proposées à l'espace multimédia. Parallèlement à la collecte de téléphone, un témoignage écrit d'une expérience vécue sera demandé à l'utilisateur de ce même téléphone.

Simultanément, sur le site Internet de la ville de Biot, chaque donateur aura sa propre photographie et celle de son mobile

associée à son récit. A partir de cette collecte, le sculpteur contemporain Tassou construira, dans son atelier, une colonne-totem pouvant assembler jusqu'à 1000 téléphones portable.

Le public peut d'ores et déjà découvrir l'un des totems de l'artiste à l'espace multimédia. Il pourra également participer à ce projet d'oeuvre collective le 10 juin prochain lors de la manifestation Culture en place. Ainsi, les participants au projet pourront retrouver l'histoire individuelle de ces téléphones et découvrir la dimension concrète de leur propre vécu dans la cité.



Si vous souhaitez prêter l'une de vos fenêtres merci de contacter le service culturel :
Magali Besson et Valérie Zunino
04 92 91 55 95
ou **04 92 91 55 74**.



ESPACE DES ARTS : UNE EXPOSITION-CONCERT ENTRE COTTON CLUB ET ROCK VIBRATIONS

D'abord ravi par l'ambiance très cotton-club des années 30, le public venu visiter l'exposition-concert le 1er avril dernier, s'est ensuite laissé porter par l'énergie et l'enthousiasme des jeunes musiciens des classes de guitare jazz et batterie.



Une belle initiative proposée par Franco Favaro, Roger Lartheau et Pierre Fabre. Un témoignage vibrant de la convivialité et de la qualité des enseignements artistiques à Biot. Chapeau les artistes!



**HOMMAGE À LILIANE VALSECCHI
SUITE À SA NOMINATION (...) EN
TANT QUE CHEVALIER DES ARTS ET
DES LETTRES.**



UNE DAME DE CŒUR !

Le 4 avril dernier le maire François-Xavier Boucand et Marie-Jo Orsoni, adjointe à la culture et à la jeunesse, ont tenu à rendre hommage à Liliane Valsecchi suite à sa nomination par le Ministre de la Culture en tant que Chevalier des Arts et des Lettres.



C'est en toute simplicité et dans l'intimité de la salle de théâtre de l'Espace des Arts, qu'enseignants et collègues des services municipaux se sont retrouvés lors d'une réception donnée en l'honneur de Liliane Valsecchi. Une soirée riche en émotion notamment avec l'arrivée surprise de Paul Emile Deiber et Christa Ludwig, les très appréciés parrains du Festival des Heures Musicales, venus saluer le magnifique parcours de Liliane.



23ÈME FESTIVAL DES HEURES MUSICALES : L'ÉVÉNEMENT À BIOT !

Fort du succès de sa 22ème édition, le Festival des Heures Musicales de Biot offrira encore cette année de très belles soirées du 17 mai au 30 juin avec un programme placé sous le signe de la qualité et de la continuité.

Organisé par l'association les Heures Musicales de Biot, ce Festival est placé sous l'égide de la Municipalité de Biot, avec le soutien du Conseil Général et du Conseil Régional. Il est devenu au fil des ans, un rendez-vous incontournable pour les mélomanes avertis. Cette année, 7 concerts, dont un concours, seront donnés dans la merveilleuse Eglise Ste Marie Madeleine dont l'acoustique est si particulière.

Lors du lancement le 23 avril à l'occasion de la conférence de presse, le Maire François-Xavier Boucand a souligné le bonheur de partager la

richesse d'un festival qui a ses racines au cœur d'un partenaire exceptionnel.

Le festival est honoré d'avoir Madame Christa Ludwig et Monsieur Paul Emile Deiber comme marraine et parrain.

La direction artistique du Festival est assurée par Liliane Valsecchi, qui une fois de plus a organisé une programmation éclectique et exceptionnelle, pour cette 23ème édition, dans la lignée des années précédentes.



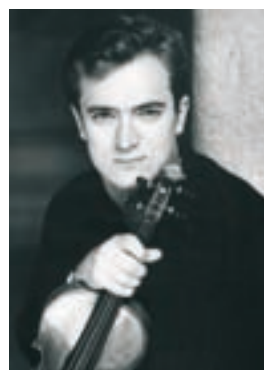
Boris Berezovski



Brigitte Engerer



Jordi Savall



Renaud Capuçon

■ PROGRAMME

● MERCREDI 17 MAI

Jordi Savall, viole de Gambe
Ferran Savall, luth et chant

● VENDREDI 26 MAI

Renaud Capuçon, violon
Baïba Skridé, violon

● VENDREDI 2 JUIN

Jean-Jacques Milteau, harmonica
Demy Evans, chant
Manu Galvin, guitare

● VENDREDI 9 JUIN

Boris Berezovski, piano
Evelyne Berezovski, piano

● SAMEDI 17 JUIN

Concert-Concours des Lauréats de la Fondation Schlumberger
Elèves de Dalton Baldwin et Loraine Nubar (Julliard School, Opéra de Paris, Académie de Nice, Master Class dans le monde).

3 prix seront décernés : le prix du Public, prix du Jury sous la présidence d'Iliena Cotrubas et le prix du Festival.

Le très haut niveau de ces chanteurs permet de leur dédier un concert, avec tous les registres de voix représentés.

● VENDREDI 23 JUIN

Brigitte Engerer, piano
Hélène Mercier, piano
Paul-Emile Deiber, récitant

● VENDREDI 30 JUIN

Stochelo Rosenberg
en trio, guitare
Mozes Rosenberg, guitare
Sani Van Mullem, contrebasse

Encore quelques belles soirées en perspective dignes des années précédentes !

Concerts à 21 h

Eglise de Biot

Tarifs : 30 €, 25 €, 20 € 15 €

Réservations auprès de l'office du tourisme : **04 93 65 78 00**



À L'ESPACE DES ARTS :

- **JE VOUS TROUVE TRÈS BEAU**
le 12 mai à 18h00
- **LES BRONZÉS 3**
le vendredi 12 mai à 20h30
- **LE SECRET DE BROKEBACK MOUNTAIN**
le 19 mai à 20h30

Renseignements 04 73 65 07 02

APÉROS MUSICAUX

Comme chaque année, les Apéros Musicaux viennent nous bercer de leurs mélodies tous les samedis de mai et juin.

Cette année au programme :

- Samedi 6 mai 2006 à 18h
Neil MacLellan Celtic Band
Place de Gaulle
- Samedi 13 mai 2006 à 18h
Isa Rabaraona Quartet
Théâtre de verdure
- Samedi 20 mai 2006 à 18h
Caroline Gsell Quartet
Place de la Catastrophe
- Samedi 27 mai 2006 à 18h
JMSU Soul Brass Band
Place Marius Auzias
- Samedi 3 juin 2006 à 18h
CMCA Trio Jazz
Place de la Catastrophe
- Samedi 10 juin 2006 à 18h
Eddy Gaulein Steff Quintet
Théâtre de verdure
- Samedi 17 juin 2006 à 18h
Eddy Ray Cooper
Théâtre de verdure

En cas d'intempérie, les concerts sont maintenus sous le préau de l'école Saint-Roch. ”
Accès libre.



PASSE MURAILLE LE 9 JUILLET LES ARTS O'PLURIEL DÉBOULENT DANS LA RUE : 2ÈME ÉDITION

“ Dans les rues, des sculpteurs, des peintres, des photographes dévoileront leurs œuvres, tandis que les collectionneurs

trouveront des merveilles avec une bourse aux vieux papiers et aux collections. Sur les places les plus pittoresques, vous rencontrerez des musiciens, des gens de théâtre et des artistes de cirque à partir de 10h et jusqu'à 21h.

Si vous désirez participer à cette journée, réservez dès maintenant votre place en téléphonant au 06 64 32 11 72 ou au 04 93 65 61 51 (le soir). ”



AU PROGRAMME :

- **LA DOUBLURE**
Jeudi 4 mai à 14h et 20h30
Dimanche 7 mai à 18h
Lundi 8 mai à 18h
- **THE CONSTANT GARDENER** (v.o.)
Dimanche 7 mai à 20h30
Lundi 8 mai à 20h30
- Vendredi 5 mai à 20h30
Ciné Sciences : **DU LABORATOIRE À LA CLINIQUE**
Séance suivie d'un débat animé par le Professeur Jean-Louis Cousin, Directeur du département Génie Biologique à Polytech'Nice-Sophia, Immunologiste et Pharmacologue dans l'unité INSERM 576 et Frédérique Dayan, docteur en Pharmacie (Paris V) et ingénieur Physico-Chimiste de l'École de Physique et de Chimie de Paris.

- **SYRIANA** (v.o.)
Jeudi 11 mai à 20h30,
dimanche 14 mai à 20h30

- **JEAN-PHILIPPE**
Dimanche 14 mai à 18 h
Lundi 19 mai à 20h30
- **CINÉMA DES ANTIPODES : AUSTRALIE, NOUVELLE ZÉLANDE**
Jeudi 18 mai à 20h30,
Dimanche 21 mai à 18h

- **du vendredi 19 au jeudi 25 mai dans le Cadre du FESTIVAL de CANNES 2006 : 45ème SEMAINE INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE**
7 films courts, 7 films longs, en présence des réalisateurs et des critiques.

- **TRUMAN CAPOTE** (v.o.)
Dimanche 28 mai à 17h30
Lundi 29 mai à 20h30

- Reprise : **MONDOVINO**
projection suivie d'un débat et d'une dégustation avec les vignerons exposant dans le cadre du salon des vins naturels à Valbonne
Dimanche 28 mai à 20h.

CONCERTS DE MIDI DE SOPHIA

“ LUNDI 15 MAI 2006 :

Martine VIALATTE : piano

Au programme : Beethoven, sonate N 1 opus 2, Schumann, carnaval

Après ses études musicales au Conservatoire de Nice, Martine Vialatte obtint les premiers prix de piano et de musique de chambre dans les classes de Gabriel Tacchino et Jacques Parrenin, au Conservatoire National Supérieur de Paris.

Prix de la meilleure interprétation de musique française au concours de Cleveland, prix d'honneur au concours de musique de chambre de Barcelone et Prix de l'UFAM en trio, elle donne depuis de nombreux concerts en France et à l'étranger en soliste et musique de chambre.

Elle a abordé la musique à travers plusieurs traditions : française avec Gaby Casadessus, allemande avec

Maria Curcio, russe avec Constantin Bogino. De plus, elle a étudié le chant classique et les musiques extra européennes, en particulier les tables de l'Inde du Nord. Son répertoire en musique de chambre et en soliste est très étendu, classique, romantique, moderne et contemporain. Elle collabore avec de nombreux compositeurs : Claude Ballif, François Bernard Mache, Philippe Leroux, Joseph-François Kremer..., elle participe à des créations contemporaines. Parallèlement, elle se consacre à la composition et à l'enseignement ; elle compose des pièces pour piano, musique de chambre et pour des spectacles poésie musique. Enfin, elle travaille sur un projet de reconstitution ou de réédition des sonates de Beethoven avec les éditions Musicales Européennes, dirigées par Monsieur Georges KAN.

Le concert aura lieu à la Galerie de la Fondation, place Sophie Laffitte à Sophia ”



Prix des places :
 • 17 € et 13 € pour les adhérents à l'association des Concerts de Midi, à l'A V F Sophia Antipolis, à l'association Sophia Antipolis et pour les étudiants

Une collation est offerte à la fin du concert en présence des musiciens.

Réservations :
 04 97 21 16 46
 04 93 77 34 25
 06 78 64 69 43

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES DE SOPHIA ANTIPOLIS : 25^{EME} ANNIVERSAIRE

“ ont pu applaudir un ensemble piano, violon, alto, violoncelle composé de brillants élèves du C N R de Nice qui ont interprété des extraits d'un quatuor de Brahms. Ce concert gratuit était organisé par la Fondation Sophia Antipolis, l'A V F Sophia et les «Concerts de Midi de Sophia», dans le cadre de la Promotion du Printemps des Arts de Monte Carlo, qui se déroulait du 1er au 23 Avril. Son directeur artistique Marc Monnet a mis en bouche le spectateur en annonçant toutes les musiques avec les plus grands compositeurs et interprètes à des prix accessibles à tous, par exemple, des portraits de Ravel, Listz, Dutilleux, la semaine de Pierre Boulez, une journée se Jazz et bien

d'autres choses. Puis, les auditeurs heureux, se sont retrouvés dans la chaude atmosphère du local de notre AVF pour fêter ce quart de siècle. Le Bureau Régional était de la fête. Sa présidente Pierrette Gimenez a insisté sur le rôle capital des bénévoles qui permettent à tout



nouvel arrivant de s'intégrer dans notre belle région. Un bref historique de l'A V F a suivi. Sa création, due au désir du sénateur Laffitte d'avoir sur Sophia des structures d'accueil pour le personnel des entreprises arrivé de tous les coins du monde et d'ailleurs, conjugué à la rencontre du directeur de Savalar, le Général Belasco et de deux anciens présidents des AVF de Toul et Tours.

Le dynamisme et la ferveur d'une

équipe rapidement constituée, la solidarité et l'esprit pionner de toutes les entreprises récemment installées, ont permis un développement rapide de cette association. On a évoqué avec nostalgie l'écoute et la gentillesse de Madame Anita Laffitte malheureusement disparue. Un hommage a été rendu à l'ancienne présidente régionale Janine Saiatigny ainsi qu'à tous ceux qui par leur savoir faire, leur chaleur, leur sympathie ont continué à faire de l'A V F ce qu'elle est aujourd'hui et qui ne sont malheureusement plus là pour le fêter. Un discours en forme poétique, discursive et dégustatoire sur l'A V F, prononcé par Henri Annot, un responsable de longue date a donné le coup d'envoi à la fête autour d'un magnifique gâteau (dont les bougies furent soufflées par notre Président Actuel, Stuart Parkes), et de nombreuses bulles.



PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

■ CES ARBRES QUI ONT JOUÉ UN RÔLE IMPORTANT PENDANT PLUSIEURS SIÈCLES DANS L'AGRICULTURE BIOTOISE

“ Les arbres fruitiers occupent une place particulière dans notre vie. Ils possèdent une forte valeur symbolique et sont avant tout des arbres « nourriciers », producteurs de fruits essentiels à l'alimentation des sociétés. Ces arbres font partie de notre patrimoine. Nous avons donc choisi de présenter le bigaradier, l'olivier et le figuier qui ont joué un rôle important dans la vie quotidienne comme dans l'agriculture biotoise. Leur culture a pu s'épanouir grâce aux conditions climatiques adaptées qu'offre le bassin méditerranéen.



■ L'ORANGER AMER OU LE BIGARADIER

La population biotoise se livra très tôt à la plantation de l'oranger, à une époque où cet arbre était encore extrêmement rare. En 1609, Biot possédait les plus belles orangeries de la région avec pas moins de 10000 pieds au bas du village dans les plans de Saint Jean et de Saint Pierre. Mais celles-ci devaient être maintes fois ruinées par le gel : 1693, 1709, 1785, 1820, 1928, 1956. Après les gelées de 1785, la culture de l'oranger fut adaptée aux besoins de la parfumerie grasse.

On substitua les bigaradiers (arbres à fleurs) aux orangers (arbres à fruits).

Les biotois en profitèrent pour re-

faire leurs plantations en terrasse dans des lieux mieux exposés et mieux abrités.

Le bigaradier diffère de l'oranger doux par son tronc plus droit, ses feuilles plus grandes et plus parf-

EN 1609, BIOT POSSÉDAIT LES PLUS BELLES ORANGÉRAIES DE LA RÉGION

mées, par ses fruits à l'écorce plus rugueuse et au suc acide et très amer. Il est plus résistant et sert de porte greffe à tous les autres Citrus ; il est le seul Citrus, cultivé spécialement pour l'industrie des parfums.

Utilisation :

Essence de fleur ou néroli, eau de fleur d'oranger, confiture d'orange amère, écorce (coulano) utilisée dans la fabrication d'apéritifs tels que le Curacao, Grand Marnier, Cointreau, bitter, vin d'orange.

Recette du vin d'orange :

- 10 oranges amères
- 4 litres de vin rosé fruité
- 500 gr de sucre fin
- 1 litre d'eau de vie de fruit
- 1 bâton de vanille + 1 bâton de cannelle + 1 clou de girofle

Laisser macérer pendant 3 semaines les écorces de 10 oranges amères + 1 bâton de vanille + 1 bâton de cannelle + 1 clou de girofle. Après les 3 semaines de macération, filtrer l'eau de vie, verser dans le vin, rajouter le sucre, remuer, filtrer à nouveau si nécessaire, mettre en bouteilles et consommer (avec modération).

■ L'OLIVIER

Fortement lié à la vie de la population du bassin méditerranéen, cet arbre fournit depuis des siècles, nourriture, éclairage, soins du corps.....



A Biot, ce sont nos ancêtres directs qui, aux XVe et XVIe siècles, plantèrent les oliviers dans tous les quartiers, même dans la plaine. Nous devons attendre 1609 pour noter l'existence d'un premier moulin à eau ; la production annuelle s'élevait alors à environ 8000 kg, mais elle s'accrut si rapidement que l'on fut obligé de construire 3 nouveaux moulins : 1 moulin à eau et à cause de la sécheresse, 2 moulins «à sang».

L'Olivier est chargé de symboles très forts ; il est symbole de longévité et d'espérance, de paix et de réconciliation, de victoire, de force et de fidélité.

Nous avons à Biot notre olivier « Le Blavet ».

Utilisation :

Alimentation : l'olive, l'huile entrant dans la fabrication de mille et une recettes.....

Santé : la feuille a des propriétés d'hypotenseur, vasodilatateur, hypoglycémiant, diurétique

Menuiserie : Sons bois jaune clair, veiné, dur et donnant un beau poli est très recherché.

Ornementation.



À BIOT, CE SONT NOS ANCÊTRES DIRECTS QUI, AUX XVE ET XVIIÈ SIÈCLES, PLANTÈRENT LES OLIVIERS DANS TOUS LES QUARTIERS, MÊME DANS LA PLAINE.

Recette de la tapenade :

- 500 gr d'olives noires
 - 30 gr de câpres
 - 3 anchois
 - 1 ou 2 gousses d'ail
 - 1 petit verre de rhum ou de cognac
 - herbes de Provence, poivre, sel, huile d'olive, moutarde,
- Dénoyauter les olives, essorer les câpres, dessaler les anchois, et mettre dans un mortier ou mixer.

Ajouter l'ail, le rhum, les herbes, et la moutarde ; écraser au mortier ou mixer ; lier avec l'huile d'olive pour obtenir une pommade, saler, poivrer. Déguster en apéritif avec le vin d'orange !!!!



■ LE FIGUIER

Il est l'emblème du bassin méditerranéen ; les documents du moyen âge signalent à Biot des plantations de figuiers, mais c'est après 1470 que l'on en mit un peu partout : sur les rives de la brague, le long des chemins, en plein champ, au bord des vallons et dans des lieux nouvellement essartés.

La figue constitua bien vite l'une des ressources alimentaires et commerciales du pays ; selon divers témoignages, vers 1900, les habitants de Biot récoltaient alors une moyenne de 1000 kg de fruits secs par an, d'une qualité défiant toute concurrence. Parmi les nombreuses variétés de figes Biotoises, il convient de mentionner :

La bellouno – fraîche et bigarrée, la neirano – bleutée, la barnissoto – qui fait perle, le col de dame – à la chair incarnat et aussi la mouissono, la servantine et la coucourello.

Utilisation :

Alimentation : les fruits sont consommés frais ou secs ; ils entrent dans la composition de nombreuses recettes culinaires et sont très utilisés en pâtisserie.
Santé : la figue est riche en calcium, potasse, phosphore et fer.

Recette de la confiture de figes et tomates vertes :

- 1.5 kg de tomates vertes
- 1.5 kg de figes fraîches
- 1.5 kg de sucre
- 1 jus de citron
- 1 bâton de cannelle

Essuyer les figes, les couper en morceaux. Ebouillanter les tomates, les peler, les épépiner et les couper en morceaux.

Préparer un sirop avec le sucre, 4 dl d'eau, le jus du citron et la cannelle.

Amener doucement à ébullition sans mélanger. Laisser bouillir 5 mn et ajouter les fruits peu à peu.

Faire cuire 1h30 à feu très doux.

Retirer la cannelle et mettre en pots.

De nos jours, on ne trouve plus que quelques uns des ces arbres dans nos campagnes.

Détournés de leur utilité première, leur fonction est bien souvent décorative. Leur culture intensive a aujourd'hui disparu. ”

Pour le groupe patrimoine,
Martine Véniat
Patricia Armigliato-Chaniel
Audrey Bastari

Sources

J.-A. Durbec, Monographie de Biot.

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

JEUNES OU ADOLESCENTS : PASSEZ VOS VACANCES EN CENTRES DE LOISIRS !

● Centre de loisirs enfants (3-11 ans) :

Groupe scolaire Eugène Olivari,
40 avenue St Philippe
Renseignements au 04 92 38
07 60

Ouvert du jeudi 6 juillet au
vendredi 25 août

● Centre de loisirs adolescents (11-17 ans) :

Espace des Arts et de la Culture
H. Carpentier, chemin de
la Fontanette

Renseignements : Frédérica 06
20 39 50 74 pour les activités;
Magali 06 77 67 69 30 pour
les inscriptions

Ouvert du mercredi 5 juillet au
vendredi 11 août

■ N'oubliez pas de vous munir :

● pour l'inscription de :
 >> la photocopie de la page de vaccination du carnet de santé de l'enfant. Si ce dernier n'est pas vacciné, joindre un certificat médical de contre-indications
 >> la feuille d'inscription dûment remplie

● pour le paiement :
 (prix minimum : 1.8 € par jour ;
 prix maximum : 13.5 € par jour)
 >> votre quotient familial délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (www.caf.fr ou 0821019906).
 Sinon, merci de vous présenter aux inscriptions avec :
 >> votre avis d'imposition 2004
 >> le livret de famille
 >> la photocopie de l'attestation de versement des prestations mensuelles CAF
 >> pour le Centre de Loisirs Adolescents, de 3€ et 1 photo d'identité (adhésion annuelle au service)

■ IMPORTANT

>> Votre quotient familial est calculé à partir de l'avis d'imposition 2004

Il peut être recalculé lors de l'inscription si votre situation personnelle et/ou professionnelle a changé. Les situations que nous prenons en compte sont les suivantes :

>> Afin d'assurer une meilleure gestion des services, toutes les inscriptions, où la présence d'un représentant est nécessaire, sont obligatoirement prises dans la salle des Associations aux dates et aux horaires indiqués ci-dessus.

Les inscriptions déposées dans les boîtes aux lettres des écoles et de la mairie, au centre de loisirs ou au Point Jeunes ne seront pas prises en compte et l'enfant sera considéré comme non inscrit.



Modalités d'inscription au centre de loisirs enfants (3-11 ans) et adolescents (11-17 ans)

Les inscriptions pour les vacances scolaires d'été 2006 se dérouleront **du Lundi 22 mai au mercredi 24 mai et du lundi 29 mai au vendredi 2 juin de 17h à 19h, salle des Associations.**

Les fiches d'inscription pourront être retirées à la mairie, au pôle éducation le matin, au Point Jeunes de 16h00 à 19h00, au Centre de Loisirs Enfants ou à l'Espace des Arts et de la Culture dès le 15 mai 2006.

Pièces à fournir

- | | |
|--|---|
| Décès d'un des conjoints | ● Dernier bulletin de salaire |
| Chômage | ● Notification des ASSÉDIC |
| Changeement de situation professionnelle | ● Attestation de l'employeur et dernier bulletin de salaire |
| Divorce | ● Jugement du divorce et dernier bulletin de salaire |

INFORMATIONS SUR LES SÉJOURS POUR LES 8-11 ANS

Le service « Animation- Enfance » (les 3/ 11 ans) propose, cette année, 2 séjours pour les enfants âgés de 8 à 11 ans (enfants de Ce2 au Cm2).

Ces séjours répondront au besoin de découvertes d'activités nouvelles, d'ouverture sur l'environnement, d'envie de sortir de l'ordinaire vers de « l'extra - ordinaire ».

Le service fera appel, comme les autres années, à un prestataire de service.

L'inscription à ces séjours se fera en même temps que celle du Centre de Loisirs, à savoir : du 22 au 24 mai et du 29 au 2 juin de 17h 00 à 19h00 dans la salle des associations.

A ce jour, nous n'avons pas encore arrêté les dates précises, ni le lieu des séjours. Nous vous invitons à téléphoner au pôle éducation 04 92 91 52 11 ou 04 92 91 52 17 à partir du 15 mai pour connaître le programme.



INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU CENTRE ADOLESCENTS

■ Si votre enfant a déjà fréquenté le centre de loisirs ados pendant les vacances de février et de Pâques, les pièces demandées pour l'inscription ne sont pas à fournir. Il vous suffit de vous présenter aux inscriptions pour inscrire votre enfant à l'activité choisie.

■ Activités proposées : hip hop, graff, danse (africaine et orientale), arts plastiques, cirque, « cible », kayak des mers, VTT, spéléologie, glisse, reporters, équitation, eaux vives, planche à voile, aviron.

■ Stages multi accueil : grands jeux, plage, sports, sorties.



RENTREE 2006-2007 : INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES DANS LES ÉCOLES

Pour les enfants, nés en 2000, actuellement scolarisés en grande section de maternelle, relevant d'une admission à l'école élémentaire, et pour tous ceux qui n'étaient pas scolarisés dans notre commune pour des raisons de déménagement, scolarisation en école privée, non scolarisation, ou autre, vous trouverez ci-dessous, les renseignements qui vous permettront d'effectuer leur inscription administrative pour l'année scolaire 2006/2007, en classe de C.P. (cours préparatoire) et autres classes maternelles ou élémentaires.

L'inscription administrative a pour objet d'orienter les familles vers l'école de secteur dont elles dépendent.

Vous devez effectuer vos démarches d'inscriptions :

- Lundi 29 mai
- mardi 30 mai
- mercredi 31 mai 2006
» de 9 heures à 12 heures
- Jeudi 1er juin
- Vendredi 2 juin 2006
» de 17 heures à 19 heures
- Samedi 3 juin 2006
» de 9 heures à 12 heures

Au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Salle de réunion - 1er étage
Le Chemin-Neuf
06410 BIOT



Pour les parents qui nous ont fourni le dossier de pré-inscription informatique, une vérification se fera sur place, pour les autres, se munir des pièces suivantes :

- **le livret de famille** (ou actes de naissance de l'enfant et des parents) et s'il y a lieu pour les parents séparés ou divorcés tout jugement ou ordonnance du Tribunal indiquant quel parent détient l'autorité parentale ainsi que la résidence de l'enfant.
- **la dernière facture E.D.F.**, ou bail de location ou acte de vente notarié, à l'adresse d'habitation à Biot
- **le carnet de santé** attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires pour son âge (DT Polio et BCG) ou certificat médical de contre indication.

- **l'attestation d'assurance «responsabilité civile»**

- **le certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité locale** (pour la première année de maternelle uniquement).

Un certificat d'inscription vous sera délivré afin d'aller faire l'inscription définitive auprès de votre école de secteur : pour l'école Eugène Olivari sur rendez-vous au 04.92.38.17.17 les lundi et jeudi, pour les écoles du village et du Moulin-Neuf : le samedi 10 juin de 9 heures à 12 heures.

Pour les enfants domiciliés HORS COMMUNE, une demande de dérogation, acceptée par la ville de résidence, devra être déposée.

14 MAI: BIOT AUX COULEURS DU VIDE-GRENIERS

“ Dimanche 14 mai, de 8h à 18h au parking de la fontanette

Depuis 1990, convivialité, charme et effervescence sont au rendez-vous pour cet événement incontournable. Les associations des parents d'élèves des écoles du village et du moulin neuf, vous attendent autour de la « buvette gourmande » pour une pétillante journée.

Les inscriptions auront lieu les 3, 4 et 5 mai de 18h à 20h, à la salle audiovisuelle de l'école Saint Roch.

Se munir impérativement des pièces suivantes : justificatif de domicile, photocopie de pièce d'identité, moyen de règlement. Si tous ces documents ne sont pas fournis, l'inscription ne sera pas validée. ”

Renseignements :
06 16 83 64 57
ou 06 22 14 48 43.



SKI : QUE DES BENEVOLES !!! QUE DE LA JOIE !! QUE DU BONHEUR !!

Depuis les années 1970, des bénévoles organisent des sorties au ski, les mercredis, durant la saison d'hiver.

Mr Schell, ancien Directeur de l'école Paul Langevin, est à l'origine de la création de l'USSEP association dont l'objectif est d'apprendre le ski, tout en partageant de bons moments avec nos enfants biotois.

Et puis, Mr Ferretti, Mr Besson et Mr Marty se sont joints à cette association et continuent ces sorties.

Sous la bonne humeur des organisateurs, des parents, des chauffeurs de bus, cette activité donne de la joie à tous. Les accompagnateurs enseignent de bonnes bases techniques.

Les enfants sont classés avec des dossards de couleurs différentes, selon leur niveau de ski : du bleu, en passant par le rose, le vert, l'orange et pour finir le violet. Des groupes d'une dizaine d'enfants

sont pris en charge par 2 ou 3 accompagnateurs.

Leur journée se déroule en plusieurs temps :

Départ de l'école du Moulin Neuf vers 8h15, arrêt à Isola village pour que les enfants achètent leurs bonbons, puis vers 11h arrivée à la station. Nos petits biotois déjeunent autour du bus et se préparent pour descendre

SOUS LA BONNE HUMEUR DES ORGANISATEURS, DES PARENTS, DES CHAUFFEURS DE BUS, CETTE ACTIVITÉ DONNE DE LA JOIE À TOUS.

les pistes. Les voilà lancés jusqu'à 15h30 sur les pistes enneigées. Ils repartent vers 16h pour Biot.

Georges, le doyen des accompagnateurs, participe depuis 1975 aux sorties. Il a pu remarquer que depuis toutes ces années, les enfants sont moins nombreux, car

ils font d'autres activités.

« Avant », il y avait deux bus et maintenant plus qu'un car pour une trentaine d'enfants.

Une maman, Anne, pour qui c'est la première année de participation, trouve que ces sorties sont « géniales ». Cette année, les enfants n'ont eu que du beau temps et de la bonne neige. Ils remercient Christian pour son bon enseignement technique.

Les Alpes-Maritimes offrent une variété de stations. Les sorties se font aussi bien à : Auron, Valberg, et l'Audibergue qu'à Isola 2000, quand il n'y a plus de neige ailleurs. Cette année, la station de l'Audibergue les a accueillis deux fois. La neige était au rendez-vous !!!

En espérant, que cette association durera encore longtemps, merci à tous les bénévoles, Venez nombreux !



La frénésie des pistes !

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

CARTE BLANCHE AU PAYSAGE – LE PRINTEMPS S'INSTALLE A BIOT !

Notre village se transformera du 26 au 28 mai 2006, en véritable jardin méditerranéen. Arbustes et plantes investiront le village, de la rue St Sébastien à la place de l'église. Pour cette deuxième édition, les paysagistes et pépiniéristes, largement représentés sur la commune, vous feront découvrir les arbres qui parfument les restanques méditerranéennes, le bigaradier, l'olivier, le figuier ou encore le caroubier ...

C'est autour du thème de l'Arbre Méditerranéen que les producteurs de la région présenteront les produits du terroir créés à partir de ces arbres fruitiers.

Cet événement printanier permettra de valoriser la qualité du fleurissement de la commune qui a obtenu sa première fleur en 2005, dans le cadre du concours Villes et Villages Fleuris. Un concours de maisons fleuries sera organisé dans le périmètre du village et différentes animations rythmeront cette manifestation rafraîchissante (expositions, conférences, ateliers pour enfants, contes,...).

Un programme riche et varié pour sensibiliser le public au paysage.



Durant 3 jours, la mairie en partenariat avec l'Union Fédérale des Métiers Biotois, proposent un programme original où rues et ruelles, de la rue St Sébastien à la place de l'église, seront embellies d'arbustes et de plantes, grâce au talent des paysagistes et pépiniéristes de notre commune.

■ Vendredi 26 mai :

A l'occasion de l'inauguration de la manifestation, à 18h, Monsieur le Maire de Biot plantera un caroubier au jardin Frédéric Mistral. Il remettra également les prix aux gagnants du concours des maisons fleuries, organisé dans le village par la municipalité.

■ Samedi 27 mai :

- Identification de plantes, Place aux Arcades, de 15h à 17h. Venez donc avec vos échantillons.
- Conférence d'Elisabeth Russel, présidente de l'association « L'atelier botanique de Vence », salle des Mariages, à 17h15, sur le thème des écorces.
- Exposition d'une sélection de livres autour de l'arbre et de la botanique à la bibliothèque George Sand de Biot, place de l'Eglise.
- Contes Méditerranéens (de Provence) : Samedi 27 Mai à 16 h. Jardin Frédéric Mistral – Entrée libre



Dans le cadre de la manifestation « Carte Blanche au Paysage », le service des Bibliothèques vous propose un agréable moment de détente, une promenade dans le terroir provençal ou vous découvrirez les Contes de et avec Robert VARS.

Venez nombreux, fermez les yeux et laissez vous bercer par la voix du conteur...



Robert VARS

A savoir :

Des livrets bibliographiques présentant les livres disponibles dans les bibliothèques de Biot, sur le thème de la botanique, plantes, jardinage et les arbres en particulier, seront à votre disposition pour ce week-end fleuri de l'Ascension.

■ Dimanche 28 mai :

- Conférence sur « Les plantes rares des Aspres » : les vestiges de massifs forestiers, les pelouses à hélianthèmes, les mares temporaires de l'Isœtion, les ruisselets temporaires, les steppes rocailleuses à andropogons, salle des Associations, à 17h.

■ Samedi 27 et dimanche 28 mai :

- Atelier d'aquarelle pour enfants : peindre l'arbre, place aux Arcades, samedi 27 de 14h à 15h et dimanche 26 de 15h à 16h.

- Ateliers dessins, coloriages, peintures, collages, organisée par « Mains Vertes » du groupe Patrimoine. Chaque production des enfants sera récompensée par un petit semis qu'ils planteront eux-mêmes sur place, samedi et dimanche 10h-12h, 14h-18h, place aux Arcades.

- Un jeu de piste proposé par la Grenouille à plumes, samedi et dimanche de 14h à 17h, dans les rues du village, pour y découvrir les arbres méditerranéens. A faire en famille.

■ Tout au long de la manifestation :

- Les pépiniéristes au cœur de la manifestation, tous des producteurs locaux, proposeront à la vente divers végétaux élevés sous notre climat. Ces professionnels feront également partager leur expérience et donneront tous les conseils aux amateurs.

- Les scènes paysagères provençales dans tout le village : Réalisées par Cécile Chaltin et Alain Torrelli, architectes paysagistes biotois, les élèves du lycée horticole d'Antibes ainsi que le service des Espaces Verts de la ville de Biot.

- Pour les amateurs de friandises, des stands seront présents pour vous proposer des gourmandises fruitées à base de figues, d'agrumes, d'olives, etc,...

- Les artistes et artisans de Biot (MAMAB) créeront un décor végétal pour accueillir les visiteurs dès l'entrée du village. Comme l'année dernière, leurs peintures sur le sol jalonnent le parcours jusqu'aux différents lieux d'animation.

■ Le groupe Patrimoine investit la place de l'Eglise et vous propose :

- Exposition de photos d'écorces d'arbres : Fantômes, salle Vox Populi et découverte d'un tronc silicifié, datant de plusieurs millions d'années

- Présentation d'une sélection de quatre arbres du patrimoine biotois (olivier, bigaradier, figuier et caroubier : spécimens vivants, histoire, recettes, aquarelles) et

d'un mur végétal représentant un arbre de vie mettra en évidence les différentes étapes d'une vie (naissance, enfance, adolescence, maturité et sagesse), place de l'église.

- Echanges de boutures où toutes les mains vertes sont sollicitées pour alimenter en boutures de toutes sortes les stands, place de l'église. Nous comptons sur votre participation pour nous aider à faire de cette bourse d'échange, de boutures une animation riche et variée.



- Vendredi 26 mai ouverture 17h à 19h - Vernissage à 18 heures
- Samedi 27 et dimanche 28 mai 10h-19h

Navette gratuite Parkings-Village le samedi et le dimanche 10h-13h 15h-19h (départ de l'arrêt du parking des bâchettes toutes les 10 minutes)

Renseignements à l'Office de Tourisme : 04 93 65 78 00

NOUVEAU RÉSEAU ENVIBUS : SUITE ET PAS FIN ...

Ouf ! Ca y est : tous les bus ENVIBUS ont été remplacés par des bus neufs à plancher bas et roulent à présent aux couleurs de notre Communauté d'Agglomération, Autorité Organisatrice de Transports Urbains (AOTU), seule compétente sur notre territoire (les bus TAM du Conseil Général assurent des services complémentaires en reliant des communes entre elles, comme, par exemple, la ligne 200 de Cannes à Nice ou la ligne 231 de Sophia à Nice).

Merci donc aux usagers pour leur patience ; merci d'avoir supporté l'inconfort et le manque de lisibi-

lité de ces bus venus de partout. Merci aux usagers qui nous ont fait remonter leurs observations (pas toujours charmantes !) et dont la pertinence nous a aidés à modifier certains horaires et trajets et pardon à ceux que l'on n'a pas pu satisfaire à cause des contraintes techniques ou financières, sans oublier l'intérêt général.

Nous continuons à travailler sur l'optimisation de nos lignes (sur la commune de Biot, il y a la ligne 10, la ligne 21 et la ligne 7), sur le service apporté aux habitants de Biot (la navette arrive en juin et Fabienne est toujours

là à l'accueil de la Mairie pour délivrer TOUS les titres, cartes et tickets).

C'est ainsi que le trajet et les horaires de la ligne 21 ont été modifiés afin de mieux répondre aux attentes des salariés habitant Biot et travaillant à Sophia.

Vous trouverez ci-dessous le nouveau tracé de la ligne 21.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations, y compris les compliments !!

Joelle Mazuet
Déléguée aux transports



LA NAVETTE DU MARCHÉ FAIT UN DETOUR PAR SAINT-JULIEN

Afin de répondre à une demande exprimée par certains résidents du Chemin de Saint-Julien, la navette du marché desservira, à partir du 2 mai, l'ensemble du chemin à raison de deux rotations dans la matinée (celles au départ des Bachettes à 9h et 11h), et ce pendant une période probatoire de quelques mois, jusqu'à la fin de l'année 2006.

Le service de navette mis en place par la mairie a, aujourd'hui, ses habitués, avec 10 rotations dans la matinée.

Tous les mardis matin : Départ des Bachettes à 8h, 8h30, **9h***, 9h30, 10h, 10h30, **11h***, 11h30, 12h, 12h30.

Parking des Bachettes (Point de stationnement de la navette) en direction du Parking des Services Techniques (La Baume), puis après le chemin des Combes, une boucle qui permet la desserte de la route de la mer, du chemin des Cabots et du chemin du Val de Pôme, retour vers Biot 3000, passage par le chemin Fanton d'Andon et remontée au village par la route d'Antibes et le carrefour des quatre chemins. Arrêt à l'entrée du Village.



*** Le circuit est donc étendu à la desserte du Chemin de Saint-Julien lors des rotations de 9h et 11h.**

Tous les arrêts situés sur ces circuits sont desservis.

VENEZ PASSER UNE JOURNÉE «AU BORD DE L'EAU...» A BIOT

Cette année la fête du patrimoine de pays qui aura lieu les 17 et 18 juin 2006, se déroulera sur le thème «Au bord de l'eau...». A cette occasion, le groupe patrimoine vous fera découvrir ou redécouvrir les richesses de notre patrimoine qu'il soit bâti ou naturel. Nous mettrons aussi l'accent sur les problèmes causés par les ressources en eau, une réalité que l'on ne peut plus ignorer aujourd'hui.

AU PROGRAMME DE CES JOURNÉES :

■ Exposition - visite libre

Dimanche 18 juin 2006 - Place de la Chapelle

Des panneaux présenteront différents thèmes laissant apparaître l'importance de l'eau, hier comme aujourd'hui.

Moulins, Béal, Norias, puits et sources mais aussi les enjeux, histoires, anecdotes et conflits : tout savoir sur le patrimoine au bord de l'eau à Biot.

■ Samedi 17 juin 2006

9h30 Visite de l'aqueduc. Durée environ 2h30

Accompagnée par le groupe patrimoine de Biot, avec la participation de l'association AREZZO, cette visite sera commentée par Mr Garczynski, architecte-archéologue au CEPAM.

Rendez-vous rue A. Caquot à l'entrée du Parc de la Bouillide, face à l'Hôtel Ibis.

■ Dimanche 18 juin 2006

9h30 Visite à partir du village via Chemin Durbec.

En compagnie du groupe patrimoine de Biot et de Mr Dany membre de l'Amicale des Traditions Biotoises, Mr Salanon, Maître de Conférences en «Botanique» à l'Université de Nice Sophia Antipolis, Mr Dental, Rapporteur du Groupe Patrimoine au Conseil en

Développement de la CASA, Mr Lavergne, Président de l'Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique - Les Amis de la Gaule de Cagnes-sur-Mer, Mr Boët, ornithologues....

15h00 Des Tines au seuil de la Brague.

Le groupe patrimoine vous fera découvrir les Moulins des Tines, Aqueduc, Pont Muratore, Pont Vieux, Lavoir et source de la Fontanette, Usine Sage, Noria... Après une courte marche vous arriverez au seuil de la Brague où il y aura lecture de textes.

■ Visites gratuites

Inscription à l'Office de Tourisme au 04.93.65.78.00

Rendez-vous à l'Office de Tourisme

■ Conférence - Entrée libre

B. Rollier et C. Mangan «L'eau, la Brague : Patrimoine et ressources»

Dimanche 18 juin 2006 Salle Ver-nante à 17h30.

■ Autres manifestations

Samedi 17 juin 2006 Livres sur l'eau à la Bibliothèque.



VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

LE 21 MAI, FÊTE DU PAIN : VENEZ FÊTER LA JOURNÉE LA PLUS CROUSTILLANTE DE L'ANNÉE !

La quatrième édition de la Fête du Pain, se déroulera le 21 mai prochain, organisée par la ville de Biot, le Syndicat Départemental des Boulangers, l'Union Fédérale des Métiers Biotois et les boulangers de Biot. La Fête du Pain vous propose cette année un programme gourmand qui enchantera petits et grands, sur le thème des tartines.

Dès 10h et toute la journée retrouvez de nombreuses animations dans les rues du village :

- animation musicale
- structure gonflable Saint Honoré, le saint patron des boulangers
- stands gourmands
- vente de petits bouquets de blé et de bleuets, en faveur de l'association biotoise « Les Hirondelles »
- cuisson dans le four communal des pains qui seront mis en vente par les boulangers du département
- cuisson de plats confectionnés par des habitants dans le four communal

Durant la matinée, les boulangers cuiront dans le four communal des pains, cuisson qui sera suivie d'une dégustation et d'une vente sur la place des Arcades.

A 12h30, nous nous retrouverons place de Gaulle, pour une bénédiction du pain qui sera distribué par les Petits Eclaireurs de France et pour croustiller toujours plus de plaisir, un apéritif sera offert aux habitants, place de Gaulle et place des Arcades dès 13h.

Dès 15h, un atelier pour enfants accompagnés par des artisans boulangers du département, leur permettra de fabriquer leur pain sur la place de Gaulle, et d'obtenir le diplôme du « parfait petit mitron », chacun pourra partir ainsi avec sa création. Nombreux jeux géants de société seront aussi à leur disposition toute l'après-midi.

Alors venez passer la journée la plus croustillante à Biot, dimanche 21 mai.

Navette gratuite de 10h à 18h.



“ 3^{ème} FÊTE DU PAIN
BOULANGERIE BRION sa-
medi 13 mai à BIOT 3000
Dégustation de nos produits
avec le verre de l'amitié et lote-
rie gratuite avec la participation
de la cave des verriers,
la boucherie du Migranier ”





M. et Mme Dessoit partagent depuis trente ans le plaisir de pétrir le pain de manière artisanale. Ils proposent chaque jour dans leur

TOUT PRES DE CHEZ NOUS, DES COMMERCANTS NOUS ACCUEILLENT

boulangerie de la rue Saint Sébastien une trentaine de variétés de pains, fabriqués sur place avec de bonnes matières premières.

C'est avec enthousiasme que le couple s'investit pour faire revivre le four communal de Biot, depuis sa rénovation il y a trois ans. Henri à la cuisson du pain, Jocelyne à l'organisation, ils sont tous les deux les piliers de la fête du Pain, qui a lieu chaque année à la fin du mois de mai. Jocelyne fait appel à son réseau et à l'Association des Vieux Fours de France et mobilise un grand nombre de boulangers du département pour un fournil géant, à ciel ouvert, place aux Arcades. Il n'y a pas si longtemps, cinq boulangeries existaient encore dans le village. Quand ils sont

arrivés à Biot il y a huit ans, il n'en restait plus que deux. Ils ont vécu les difficultés du commerce de proximité, l'évolution de la composition de la population, de moins en moins familiale. A l'heure de la sortie des classes, les enfants venant chercher leur goûter se font de plus en plus rares.

Avec son tempérament affirmé, Jocelyne fut pendant longtemps très impliquée au sein du syndicat des boulangers, au niveau régional, pour défendre ce métier si ancien, difficile, qui a de plus en plus de mal à résister aux facilités de l'industrialisation. Quand ils prendront leur retraite, très bientôt, ils espèrent vivement que leur outil de travail sera repris par un boulanger traditionnel.



LES NOUVEAUTÉS DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire de Biot est un lieu convivial de vie et d'échanges. La ville de Biot a la volonté de satisfaire au mieux les attentes des habitués par une offre de qualité, qui s'inscrit dans l'exigence qualitative qui caractérise le tissu artisanal et commercial local, mais aussi d'attirer de nouveaux visiteurs. Depuis le 4 avril, le marché se prolonge place aux Arcades, où vous pourrez découvrir de nouveaux stands de vêtements de qualité, de chapeaux originaux et de belles chaussures italiennes. Des animations viendront cet été rendre plus attractif encore le détour par cette place.

Pour faciliter l'accès au marché, une navette dessert le village le mardi matin, et à partir du 2 mai, elle desservira également le chemin Saint-Julien (les détails du parcours et les horaires sont présentés à la rubrique Transports).

Enfin, vous êtes invités à vous exprimer, à nous faire part de vos idées et souhaits, de vos découvertes sur d'autres marchés, afin de nous aider à améliorer encore ce rendez vous du mardi matin.

Pour cela, contactez Nadine Pédemarie, coordinatrice Fisac, en vous rendant à l'Office de Tourisme, ou au 06 19 89 07 76 ou par mail à l'adresse_fisac@biot.fr.



Pour tous renseignements, téléphonez au 04.93.65.65.12 ou au 06 75 84 30 43

ASSOCIATION NATURE SCIENCE ET TRADITIONS

« Béatrice Triki, Présidente de l'association Nature, Sciences et Traditions, un SEL à Biot, propose sous la forme à la fois ludique, un atelier d'astro-théâtre profond et créatif tous les vendredis de 19h30 à 21h30. A partir de sa carte astrologique de naissance, le jeu théâtral permet de mettre en scène sa véritable personnalité et d'intervenir dans sa propre vie en y exerçant une meilleure maîtrise et une plus grande unité intérieure. Un travail sur son thème de naissance est indispensable afin d'en dégager le sens profond et collectif, son intégration grâce au théâtre est alors rendu possible dans une dynamique de groupe où l'écoute, le respect et l'intelligence du cœur resteront pour toujours des valeurs essentielles. »

NOUVEAU

Changement de propriétaire « La Maison » devient « Le bistrot de la Maison » au 4, chemin des Roses à Biot. Dans un cadre unique, venez déjeuner ou dîner au cœur de Biot.

Ouvert toute la journée, en continu, de 8h30 à très tard...

Brasserie, restaurant semi-gastronomique avec formule brasserie le midi (plat + dessert), après midi salon de thé. Toute réception sur réservation (anniversaire, mariage...).

Du lundi au samedi.
Tickets restaurant acceptés.
04 93 65 75 94.



JOB

L'association des Commerçants Artisans et Professions Libérales (CAPL) souhaite, pour certaines manifestations organisées au Village, mettre en place des jeunes filles ou jeunes hommes qui pourraient orienter les visiteurs vers les places libres des différents parkings et les navettes, distribuer le programme des festivités.

Première manifestation prévue la Fête du Pain début mai et ensuite Carte Blanche au Paysage les 27 et 28 mai.

Toutes les personnes majeures disponibles et intéressées sont invitées à contacter Michelle Guyot au 04 93 65 06 50.

NOTRE VILLAGE EN ZONE PIETONNE... LES RUES SONT A NOUS !

Respirez, ... circulez à pied !

Pour la période estivale, notre village se transforme en une zone semi-piétonne. Cette opération s'étalera du 29 avril au 1er octobre de 12h à 20h les week end hors saison estivale et de 12h à 24h tous les jours du 17 juin au 3 septembre. Une initiative appréciée tant par les riverains que les vacanciers.

La mise en place de la zone piétonne implique le respect de règles nouvelles en matière de circulation et d'accès au centre du village.

Durant cette période, le stationnement est interdit dans le village.

Une dérogation de circulation est accordée aux véhicules assurant un service public ou d'urgence.

Une dérogation de circulation au pas et de stationnement minute, délivrée par la Police Municipale, est également accordée sur justificatifs :

- aux riverains
- aux propriétaires ou gérants de commerces ;

et de façon exceptionnelle :

- aux familles de riverains
- aux vacanciers riverains du village,
- aux artisans uniquement pour nécessité professionnelle (plombiers, électriciens, peintres, et autres..),
- aux livreurs exceptionnels uniquement pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes,
- aux G.I.G et G.I.C,

- aux motocyclistes et cyclomotoristes uniquement pour stationner sur les emplacements réservés à cet effet,

- ainsi qu'aux clients de l'hôtel des Arcades afin de leur permettre de charger et décharger leurs affaires.

Pour tout renseignement et autorisation police municipale, téléphone : 04.93.65.06.66



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS : SAMEDI 20 MAI 2006 PROGRAMME

8H30	Accueil des Nouveaux Habitants à la Maison du Tourisme (viennoiserie – café – thé – eau - jus de fruit) Remise de documentations Visite de l'exposition BIOT 100% « Présent »
9H00	Allocution de Bienvenue de Monsieur Le Maire Présentation des élus présents
9H30	Visite commentée du Musée de Biot
10H15	Visite commentée du vieux village
11H00	Questions/Réponses à la Salle des Mariages Place de l'Eglise
11H30	Fin du programme

Tout nouvel habitant de Biot est convié à participer à ce programme de découvertes et d'échanges.

SPORT

BOULE AMICALE BIOTOISE : UN MOIS DE MAI CHARGÉ

“ En effet, outre leur participation aux habituels concours du samedi, les joueurs de la BAB participeront au Championnat Départemental des Clubs. L'équipe P1 après avoir battu l'ES Villeneuve, rencontrera le CAS, le Beach et se déplacera à Grasse Pétanque pour rencontre, le 11 mai, Pégomas.

Dans le même temps, l'équipe P2 affrontera la Miniboule, Pégomas et l'EBVGJ.

Quant au clou de la saison, il aura lieu le samedi 27 mai ; le traditionnel Grand Prix des Verriers, concours en triplettes (limité à 128 équipes), pourra se dérouler, au stade de la Fontanette, grâce à la mise à disposition du terrain, par la municipalité biotoise.

Nul ne doute que, organisé comme d'habitude par le bureau de la BAB, avec l'appui de ses membres, richement doté par les amis de la BAB que sont les verriers, ce concours recevra le succès qui devient maintenant traditionnel ”

Claude Hurbain



NOUVELLE CEINTURE NOIRE AU DOJO BIOTOIS

“ Le mois de mars a été couronné par la réussite de Rodrigue Godin au grade de ceinture noire 1er dan. C'est la treizième formée au club depuis sa création.

En même temps, les minimales étaient à Sisteron pour disputer le 5ème grand prix, où se sont distingués :

- Baptiste Auricoste 2ème, en moins de 34 kg
- Vincent Vallée 5ème en moins de 46 kg
- Mikaël Marianelli, en moins de 50 kg, confirme son excellente saison avec une médaille d'argent.

Le 6ème tour aura lieu aux Angles, dans le Gard, avant le grand rendez-vous pour les Masters à Monaco.

Un grand bravo à tous ces judokas et bonne chance pour la suite des compétitions. ”

Rappelons que le tournoi des verriers aura lieu le samedi 10 juin.

TERPSICHORE : JOURNEES PORTES OUVERTES

“ L'association TERPSICHORE vous accueille à l'Espace des Arts et de la Culture de Biot pour des **jours «Portes ouvertes» de 9h à 11h le lundi 15 mai, mardi 16 mai, jeudi 18 mai et vendredi 19 mai.** Vous pourrez simplement découvrir ou suivre un cours de maintien corporel sous le regard expert de Monik Hiltz, ex danseuse de l'Opéra de Nancy et professeur de danse reconnue émérite.

Le cours pour adultes vous permet quels que soient votre âge et niveau, d'acquérir tonicité et sou-

plesse grâce au travail de barre au sol et stretching.

Depuis 10 ans, l'association Terpsichore vous propose ce cours d'exception dans la bonne humeur et la convivialité et vous invite à y participer. ”

Pour tous renseignements horaires et tarifs :

- Michèle (trésorière): 04 93 65 06 50
- Monik au 06 20 91 47 91

Patricia Armigliato-Chaniel
Présidente



2ÈME FIESTA BRAGUE GÉNÉRATIONS: LE SAMEDI 13 MAI AU STADE P.BEL

“ • 13h30 : tournoi de footbollade (sans enjeu très important) Equipe de 7.

Inscription sur place dès 13 heures. 5€ par joueur.

• 18h30 : apéritif d'honneur avec soirée grillade et DJ

Entrée libre. Venez nombreux !!!
Pour votre retour en toute sécurité, une navette gratuite sera mise en place sur toute la commune. ”



UNE FÊTE DE LA RANDONNÉE RÉUSSIE

“ Fête précédée par plusieurs jours de reconnaissance, d'étude des parcours, débroussaillage des sentiers, balisage, pour que le jour venu, plus de 300 participants de 5 à 85 ans, de Sanary à San Remo puissent randonner tout autour du village.

Le départ fut donné au parking de la baume dès 8h30 pour les plus sportifs qui ont parcouru 35 km jusqu'à 10h30 pour les familles et les lève-tards qui souhaitaient profiter de ce dimanche ensoleillé. L'arrivée était la place des Arcades au cœur du village. Les premiers marcheurs sont arrivés vers 12h30, à temps pour prendre le repas dans le village. A 18h00, tout le monde était rentré et Monsieur le Maire (de Biot) est venu partager avec tous les marcheurs le vin d'oranges de l'arrivée et distribuer les nombreux lots offerts par des commerçants de Biot.

Que dire de plus ? Merci à tous les bénévoles pour avoir consacré plusieurs journées à la mise en place de cette manifestation, les amis du club ayant donné un bon coup de

main. Merci aux participants, vous étiez plus nombreux que l'année dernière... et nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine. Merci aussi aux commerçants du village pour avoir donné des lots emmenés au loin et mettant en valeur la qualité du travail du verre réalisé « chez nous »

(Les verreries Guyot Pascal, Operto, Luzoro, Val de Pome ; les créations Yoyo, la galerie Ghigione et le café-restaurant du Coin).

Le programme du mois : 7 mai 2006 -Forêt de la Mairis, au départ de Saint Colomban (900m - 5h30) avec Marcel
13 et 14 mai 2006 - Week-end en Ardèche
27 mai 2006 - Samedi : Rando douce, au départ de Courmes (500 m - 4h00) avec Michel B.
10 juin 2006 -Samedi : encadrement des jeux de SOPHIA
11 juin 2006 - Circuit de la Maluna, au départ de Roque Billière (1200m - 6h00) avec Marcel ”

Informations et contact :
<http://biot.rando.free.fr>
04 92 94 08 72



ÉTAT CIVIL

COMMENT OBTENIR VOTRE PASSEPORT

À NOTER

- Délai d'obtention : **trois semaines environ**
- Le formulaire de demande est à signer sur place par l'intéressé
- Comparution personnelle pour le retrait du titre
- Coût : timbre fiscal de **60 euros (30 euros pour les mineurs)**
- Lors de la remise du nouveau passeport, le demandeur devra restituer l'ancien sauf s'il comporte un ou des visas toujours valides.
- Durée de validité : 10 ans pour les passeports délivrés à une personne majeure et 5 ans pour ceux délivrés à une personne mineure quel que soit son âge

PIÈCES À FOURNIR :

- Une copie intégrale de l'acte de naissance en original, un document officiel avec photo permettant de justifier de l'identité du demandeur (CNI, carte d'identité professionnelle délivrée par une Administration Publique, permis de conduire, permis de chasser etc)
- Deux photos d'identité récentes et identiques de face, tête nue, de format 3,5 x 4,5 cm, fond clair, neutre, uni, en couleur, conformément aux instructions des services de la Sous-Préfecture de Grasse (voir liste jointe au formulaire).
- La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur, par exemple : avis d'imposition ou de non imposition, quittance de loyer, contrat de location en cours de validité, facture d'électricité (sauf échéancier) ou de gaz, facture de téléphone fixe ou portable, un titre de propriété, attestation d'assurance du logement, justificatifs du versement des allocations familiales. Les RIB ne sont pas acceptés.

• **Pour les personnes majeures hébergées** chez leurs parents ou amis, fournir des documents officiels à leur nom justifiant du domicile, une attestation d'hébergement accompagnée des justificatifs du domicile et d'une pièce d'identité de l'hébergeant. L'hébergeant doit faire légaliser sa signature en Mairie.

• **En cas de renouvellement**, le passeport périmé.

• **En cas de perte ou de vol** : il faut instruire un dossier dans les conditions d'une première demande ou d'un renouvellement en le complétant par :

» s'il s'agit d'une perte, une déclaration de perte

» s'il s'agit d'un vol, une déclaration de vol établie par le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie

• **Pour les femmes dont l'identité a changé**, fournir la copie intégrale de l'acte de naissance en original et selon les cas, copie du livret de famille

• **Pour les enfants mineurs** : prévoir la copie intégrale de l'acte de naissance en original et la copie et original du livret de famille et de la CNI du représentant légal ainsi que l'accord écrit des deux parents s'ils ne sont pas mariés et la copie intégrale de l'acte de naissance portant mention de reconnaissance avant l'âge de un an.

• **La preuve de l'exercice de l'autorité parentale** :

» si les parents sont mariés : la copie intégrale de l'acte de naissance

» si les parents sont séparés ou divorcés : la copie de la décision de justice qui désigne le (ou les) parent(s) qui exerce(nt) l'autorité parentale, ou l'ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

» si les parents ne sont pas mariés : la copie intégrale de l'acte de naissance du mineur

» si une autre personne que la mère ou le père exerce l'autorité parentale (tuteur ou tutrice) : une copie de la décision de justice attestant sa qualité de tuteur ou de tutrice.

• **Pour les personnes nées à l'étranger ou de parents étrangers ou nés à l'étranger**, fournir tout document justifiant de la nationalité française ainsi que le livret de famille des parents et la photocopie de la CNI sécurisée d'un des deux parents s'ils sont nés à l'étranger + extraits d'actes de naissance avec filiation.

• **Pour les personnes ayant acquis la nationalité française** par déclaration ou naturalisation, produire la copie du document relatif à l'acquisition de la nationalité.

Service Accueil des Habitants et Vie Civile :
du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h
Tél. 04 92 91 55 81
Email : etatcivil@biot.fr

Service Central de l'Etat Civil
44941 NANTES Cedex 9
www.diplomatie.gouv.fr

Cette liste, valable à ce jour, est susceptible de modifications émanant des services de la Sous-Préfecture.

Pour les cas particuliers, le Service se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**CARNET
NAISSANCES**

Julien Margot
3 mars 2006

Toma & Tibo
Compagnon-Clary
16 Mars 2006

MENUS DES ÉCOLES MAI 2006



■ DU 01/05/2006 AU 05/05/2006

LUNDI ferié	MARDI friand fromage omelette haricots verts yaourt fruit	MERCREDI cèleris/carottes steak haché/champi- gnons coquillettes et râpé salade de fruits	JEUDI concombres gigot d'agneau jardinière six de savoie banane	 VENDREDI salade verte poulet basquaise riz et râpé fromage blanc à la vanille
-----------------------	--	--	---	---

pain/fromage



■ DU 08/05/2006 AU 12/05/2006

LUNDI ferié	MARDI tomates à l'estragon rôti de dindonneau maïs/petits pois camembert fruit	MERCREDI pamplemousse filet de poisson blanc riz roitelet compote de pêche pain/confiture	JEUDI salade verte escalope panée carottes yaourt miroir cacao	 VENDREDI salade de PDT paupiette de saumon épinards saint nectaie fruit
-----------------------	---	---	--	--

■ DU 15/05/2006 AU 19/05/2006

LUNDI salade de champ/ci- tron rôti de porc nouilles et râpé babybel compote de pomme	MARDI salade péruvienne rosbif ratatouille fromage blanc fraises	MERCREDI tarte au fromage steak aux échalotes haricots verts corbeille de fruits pain/pâte à tartiner	JEUDI salade verte boeuf sauce tomate riz pilaf et râpé petits suisse nature	 VENDREDI aioli choux-fleur carottes/HV/PDT cantal fruit
---	---	--	--	---



■ DU 22/05/2006 AU 26/05/2006

LUNDI couscous mouton port salut fruit	MARDI quiche steak haché purée de carottes/ céleri et PDT fruit	MERCREDI soja/champignons poulet rôti frites yaourt fruit compote/biscuit	JEUDI ferié	 VENDREDI pizza poisson blanc courgettes kiri fruit
--	--	--	-----------------------	---



■ DU 29/05/2006 AU 02/06/2006

LUNDI poireaux vinaigrette spaghettis bolognaise emmental râpé yaourt fruit	MARDI salade de pois chi- che jambon chou fleur/béchamel fromage blanc banane	MERCREDI salade de PDT au blanc de dinde yaourt fruit brioche au sucre jus fruit	JEUDI melon blanquette de colin gnocchi bombel salade de fruits	 VENDREDI pamplemousse sauté de veau carottes emmental tarte aux fruits
--	---	---	--	---

Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

INFOS PRATIQUES

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOIS

- Village de vacances à Biot recherche pour juillet et août un cuisinier confirmé du lundi au vendredi 8h à 14h30, 35 heures. Salaire 1400 € net. 04 93 65 04 67 avant 17h.
- Urgent : cherche personne de confiance pour s'occuper de deux enfants (20 mois et 5 ans) les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 17 heures à 19 heures, sur Bois Fleuri. 06 63 41 20 62.
- Cherche personne sérieuse pour heures de ménage et/ou entretien jardin sur Biot, chaque emploi service. Tél : 04 93 65 25 77.
- Recherche dame ou jeune fille pour activité indépendante. Tél au 06 19 33 33 06.
- Ecole de chiens guides d'aveugles cherche familles d'accueil bénévoles pour garder un chiot pendant un an environ. Nourriture et soins vétérinaires fournis par l'école. 04 93 65 08 36 - 06 67 22 45 04 demander Laurent.

DIVERS

- Recherche F3 en location avec garage Biot et environs, employée boulangerie Biot 3000, tél 04 93 65 73 92 ou 06 22 74 16 46.
- A vendre banc de musculation abdos état neuf peu encombrant. Possibilité fournir photo par internet : mjscala@tiscalif.fr + cassette vidéo de démonstration. Prix neuf 60 €. Vendu 30 €. 06 17 11 43 09.
- Suite déménagement vends salle à manger rustique chêne meuble deux corps + table ronde 2 allonges + 4 chaises pailées ; lit 140 comme neuf ; canapé cuir 3 places + clic clac. Solex série 5000 le tout en parfait état. Prix intéressants. Livraison possible. 06 20 82 45 64.
- Vend carrelage d'extérieur neuf emballé anti-dérapant motif fausse pierre 50 m2 le lot 250 €. Tél : 04 93 65 57 53.
- Vends micro-ondes cause double emploi. 1000 watts Samsung. Neuf. Argent et noir encore sous garantie. Achat 120 € (facture), cédé 70 €. 04 9365 14 31 (le soir)/06 83 21 57 19.

- Biot cherche terre et remblai. 04 92 94 05 42 H.Repas.
- A vendre ou cède vêtements grossesse, habits bébé fille et garçon 0 à 2 ans, turbulette, divers matériel puériculture : tire lait Avent Isis, stérilisateur, cale bébé, maxi cosi, youpala, moustiquaire, transats... 06 87 09 10 39.
- Vends lot carrelage céramique blanche 33x33- 24 cm2. 120 €. 04 93 65 51 70.
- Vends pneus taille ancienne 145SR14 pour voiture années 70 neufs sur jante 15 Euros pièce, tringle à rideaux bois 2,6m toute équipé 6 Euros, antenne caravane 20 Euros, bibliothèque-bureau bois massif, couettes pour lits 90X190, panier à linge rotin, TOUT TBE - 06 81 44 68 72.
- Vends table en hêtre 1m 58 + 2 rallonges (12 pers) + 4 chaises pailées 500 €
Tél 04 92 94 06 43
- Vends vélo décathlon rockrider 7 vitesses 8/12 ans. 35 €. 06 14 56 68 23.
- Particulier loue local commercial entrée du village, bail tous commerces. 04 93 65 09 32 le soir.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

■ STANDARD

04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

■ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90
04 92 91 55 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

■ PÔLE ACTION SOCIALE Centre Communal d'Action Sociale

04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

Logement emploi

04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

Mission locale

04 92 91 59 76

Avie

04 92 91 59 77

Salle médiathèque activités

04 92 91 59 78

Assistante sociale

04 92 91 59 79

Petite Enfance

04 92 91 59 80
petiteenfance@biot.fr

■ CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

■ PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION

04 92 91 55 95
04 92 91 55 74
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Communication

infos@biot.fr

Espace des Arts

04 93 65 07 02
Fax : 04 93 65 73 77
Lundi de 14h à 18h
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h

Mercredi de 9h à 20h
Samedi de 9h30 à 16h30
Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

Service Jeunesse

04 93 33 86 27
jeunesse@biot.fr

Inscriptions activités

04 92 91 55 80
ctl@biot.fr

Bibliothèque G.Sand

04 93 65 57 99

Bibliothèque Saint Exupéry

04 93 65 24 54
bibliotheques@biot.fr

Espace Multimédia

04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

■ FINANCES

04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

■ POLICE MUNICIPALE

04 93 65 06 66
Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

CULTE RELIGIEUX

PAROISSE A BIOT

■ Presbytère
Place de l'Église - 06410 Biot

Tél & fax : +33 (0)4 93 65 00 85
Les mercredis de 14h à 19h

EUCCHARISTIES

- Le samedi : 18h à Sophia Antipolis
- Le dimanche :
 - » 9h30 à Valbonne
 - » 11h à Sophia Antipolis
 - » 18h00 à Biot

● VENDREDI 5 MAI :

- » 15h à Valbonne : messe des personnes âgées et malades
- » 18h30 à Sophia Antipolis : rencontre de l'aumônerie (4^e, 3^e, lycée)
- » 19h30 à Sophia Antipolis : présentation du parcours pour les couples « Elle et lui »

● VENDREDI 12 MAI :

- » 20h30 à Sophia Antipolis : Parcours biblique sur les épîtres de St Paul

● SAMEDI 12 MAI :

- » 16h à Sophia Antipolis : Eveil à la foi pour les enfants de 3 à 7 ans

● DIMANCHE 14 MAI :

- » 11h à Sophia Antipolis : messe et profession de foi des jeunes de l'aumônerie

● JEUDI 18 MAI :

- » 9h - 11h ; 20h - 22h à Sophia Antipolis : « La colombe et le serpent » - formation pour les catéchistes et les animateurs d'aumônerie (ouverte à tous)

● SAMEDI 20 MAI :

- » 16h à Sophia Antipolis : Fête des baptisés avec les familles ayant baptisé un enfant en 2005-2006

● MARDI 23 MAI :

- » 20h à Sophia Antipolis : Rencontre inter-religieuse sur le thème : « Les relations dans le couple dans le Judaïsme, Christianisme et Islam »

● JEUDI 25 MAI

FETE DE L'ASCENSION

A 11h messe en plein air au Pont des Tamarins suivie d'un pique-nique partagé. Départ des différents lieux de culte (Valbonne - Biot - Sophia Antipolis) à 9 h 30



■ PÔLE POPULATION ET VIE LOCALE

04 92 91 55 76
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-population@biot.fr

Service Accueil des Habitants et Vie Civile

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

Office de tourisme

04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

FISAC

04 93 65 78 08
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 18h
fisac@biot.fr

■ RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 84
04 92 91 55 85
04 92 91 55 86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

■ PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT

04 93 65 12 21
Fax : 04 93 65 53 54

Services techniques

04 93 65 78 87 / 04 93 65 78 88
techniques@biot.fr

Urbanisme

04 93 65 78 89
urbanisme@biot.fr

■ PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRISCOLAIRE

04 92 91 52 10
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

Inscriptions scolaires

04 92 91 52 17

Service des Sports

04 92 91 52 11
sports@biot.fr

Régie des cantines

04 92 91 52 12
04 92 91 52 13

CLSH Olivari

04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

■ ÉCOLES ET COLLÈGES

Ecole Olivari
Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint Roch

Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf

Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin

04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude

04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle

04 92 91 51 30

■ SAPEURS POMPIERS

04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

■ GENDARMERIE

04 93 65 22 40

■ LA POSTE

04 93 65 11 49

■ LA PAROISSE

04 93 65 00 85

AGENDA



■ JEUDI 4 MAI

A 20h30, réunion d'informations publique expertise des crues des 8 et 9 septembre au rez-de-chaussée du CCAS

■ SAMEDI 6 MAI

« Apéros musicaux » Neil MacLellan Celtic Band, 18h, place de Gaulle

■ DIMANCHE 7 MAI

- Vélo Sprint Biotois, critérium
- Pèlerinage à la Garoupe organisé par l'Amicale des Traditions Biotoises
- BAC Rando : forêt de la Mairis, au départ de Saint Colomban

■ MARDI 9 MAI

- De 15h à 17h, permanence de la société crématisse en mairie
- A 18h, conférence de presse du calendrier de l'Avent, espace des Arts et de la Culture

■ MERCREDI 10 MAI

Conseil municipal, à 20h, salle des associations

■ VENDREDI 12 MAI

- A 18h, cinéma à l'Espace des Arts «Je vous trouve très beau»
- A 20h30, cinéma à l'Espace des Arts « Les bronzés 3 »

■ SAMEDI 13 MAI

- 2ème grande festa organisée par Brague Générations
- Fête du pain à Biot 3000
- « Apéros musicaux » Isa Raba-raona Quartet, 18h, théâtre de verdure

■ DIMANCHE 14 MAI

Vide grenier au parking de la Fontanette, organisé par l'APE du village et du Moulin neuf

■ 13 ET 14 MAI

BAC Rando : week-end en Ardèche

■ MERCREDI 17 MAI

23ème Festival des Heures Musicales de Biot, 21h en l'Eglise de Biot :

Jordi Savall : Viole de Gambe
Ferran Savall : Luth, Chant

■ VENDREDI 19 MAI

- CCAS : déjeuner de printemps
- A 20h30, cinéma à l'espace des Arts « Le secret de Brokeback mountain»

■ SAMEDI 20 MAI

- « Apéros musicaux » Caroline Gsell Quartet, 18h, place de la Catastrophe
- Accueil des nouveaux habitants, 8h30.

■ DIMANCHE 21 MAI

- Fête du pain dans les rues du village
- Tournoi de football, école de football et poussins, stade Pierre Bel

■ LES 20 ET 21 MAI

Quête nationale de la croix rouge

■ JEUDI 25 MAI

Tournoi de football, benjamins, moins de 13 ans, stade Pierre Bel

BLOC-NOTES

Jusqu'au 3 septembre Exposition de Martine Polisset au Musée de Biot

Jusqu'au 26 mai Bibliothèques : concours de poésie

Tous les lundis De 14h à 17h, permanence du conciliateur en mairie sur rdv

Tous les mardis De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village

Tous les mercredis De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale en mairie

Tous les jeudis A 15h, visite commentée gratuite du village par l'Office de Tourisme

De 14h à 17h, permanence de l'architecte

■ **LES 26, 27 ET 28 MAI**

Carte blanche au paysage dans le village

■ **VENDREDI 26 MAI**

23ème Festival des Heures Musicales de Biot, à 21h, en l'Eglise de Biot : Renaud Capuçon et Baiba Skridé : Violon

■ **SAMEDI 27 MAI**

● Contes méditerranéens au théâtre de Verdure, organisé par les bibliothèques, à 16 h

● « Grand prix des verriers », chemin de la Fontanette, concours fédéral organisé par la Boule Amicale Biotoise

● « Apéros musicaux » JMSU Brass Band, 18h, Place Marius Auzias

● BAC Rando : rando douce, au départ de Courmes

■ **DIMANCHE 28 MAI**

Tournoi de football, filles, moins de 15 ans, stade Pierre Bel

■ **VENDREDI 2 JUIN**

23ème Festival des Heures Musicales de Biot, à 21h en l'Eglise de Biot

J.Jacques Milteau, harmonica - Demy Evans, chant - Manu Galvin, guitare

■ **SAMEDI 3 JUIN**

● Tournoi d'Amadeus, stade Pierre Bel

● « Apéros musicaux » CMCA Trio Jazz, 18h, Place de la catastrophe

■ **DIMANCHE 4 JUIN**

Tournoi de football, vétérans au stade Pierre Bel

■ **VENDREDI 9 JUIN**

23ème Festival des Heures Musicales de Biot, à 21h en l'Eglise de Biot

Boris et Evelyne Berezowski, Piano

■ **SAMEDI 10 JUIN**

«Culture en Place» de 10h à 17h, place des Arcades et place de l'Eglise

● Jeux de Sophia Randonnée pédestre

● « Apéros musicaux » Eddy Gauléin, Steff Quintet, 18h, Théâtre de verdure



Du 3 au 5 mai conseil sur rdv aux Services Techniques
De 17h à 19h En mairie, inscription séjours jeunes

Du 5 mai au 20 juin Exposition « 100 % Regard sur la création artistique à Biot » Présent Office de Tourisme

Du 22 au 24 mai et du 29 mai au 2 juin salle des associations, inscriptions CLSH enfants et ados
De 17h à 19h

Du 2 juin au 12 septembre Passe Muraille : exposition des mosaïques « d'Heidi Mélando » dans les rues du village

Les Mardi 2 mai et 16 mai Bibliothèque George Sand, Atelier d'illustration adultes
de 20h à 23h

Le samedi 20 mai Bibliothèque George Sand, Atelier d'écriture adultes
de 15h à 17h

BIOT

26, 27, 28 mai 2006

Carte Blanche au Paysage

Arbres méditerranéens

Biot Village



UFMB

Office de Tourisme : 04.93.65.78.00

VILLE ET NATURE D'ART



BIOT

TERRE D'IMAGINATION